



**ANALYSE DE LA SITUATION GENRE DANS LA ZONE  
D'INTERVENTION DU PROJET FEED THE FUTURE  
SENEGAL KAWOLOR**

# **RAPPORT FINAL**

**Consultants :**

**Dr Babacar Ndong**, Sociologue, spécialiste en Genre  
et Violences Basées sur le Genre

**Malick SALLA**, Ingénieur Statisticien démographe

**Mars 2019**

## Table des matières

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	3
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	4
<b>GLOSSAIRE</b> .....	5
<b>RESUME EXECUTIF</b> .....	6
<b>PARTIE I : INTRODUCTION</b> .....	10
<b>I. PRESENTATION DU PROJET</b> .....	10
<b>II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	10
<b>III. OBJECTIFS DE L'ETUDE</b> .....	11
<b>IV. METHODOLOGIE</b> .....	12
<b>PARTIE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DE GENRE</b> .....	14
<b>SECTION 1 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES</b> .....	15
<b>SECTION2 : ACCES ET CONTROLE SUR LES RESSOURCES DU MENAGE</b> .....	18
<b>2.1. Principal secteur d'activité des personnes enquêtées</b> .....	18
<b>2.2. Principal secteur d'activité des ménages enquêtés</b> .....	19
<b>2.3. Accès et utilisation des produits de l'activité du ménage</b> .....	19
<b>2.4 Principal contrôleur de l'activité du ménage</b> .....	19
<b>2.5. Principal décideur de la destination des revenus du ménage</b> .....	20
<b>SECTION 3 : ACCES AU CREDIT</b> .....	21
<b>3.1. Crédit et institutions de financement</b> .....	21
<b>3.2. Principales destinations du crédit et preneur de décision</b> .....	23
<b>3.3. Niveau de satisfaction sur les conditions du crédit</b> .....	24
<b>3.4. Difficultés à rembourser le crédit et conséquences</b> .....	26
<b>SECTION 4 : DIVISION DU TRAVAIL, ROLES ET RESPONSABILITES</b> .....	27
<b>4.1. Répartition des groupes d'activités selon la tranche de durée et le sexe</b> .....	27
<b>4.2. Les périodes d'occupation de la journée</b> .....	29
<b>4.3. Soins apportés à l'enfant en effectuant un autre travail</b> .....	30
<b>4.4. La prise de décision</b> .....	30
<b>SECTION5 : APPARTENANCE A UN GROUPE ET LEADERSHIP</b> .....	32
<b>5.1. Groupes communautaires et participation des femmes</b> .....	32

<i>5.2. Niveau de participation des femmes dans la prise de décision</i> .....	33
<b>SECTION 6 : SANTE ET NUTRITION DE LA MERE ET DE L'ENFANT</b> .....	34
<b>SECTION 7 : NORMES SOCIALES ET DE GENRE</b> .....	39
<i>7.1. Les normes liées à l'accès aux ressources</i> .....	39
<i>7.2. Les normes liées à la division sexuelle du travail</i> .....	41
<i>7.3. La prise de décision</i> .....	42
<b>SECTION 8 : VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</b> .....	44
<i>8.1. Typologie des violences</i> .....	45
<i>8. 2. Perception des violences</i> .....	45
<b>SECTION 9 : COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET DE COMPORTEMENT ET QUESTIONS D'APPRENTISSAGE</b> .....	46
<i>9.1. Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication</i> .....	46
<i>9.2. Ecoute des émissions de la radio et de la télévision</i> .....	47
<i>9.3. Organisation de réunions de quartier/village</i> .....	47
<i>9.4. Principaux canaux de communication utilisés pour recevoir des informations sur la santé et la nutrition</i> .	48
<i>9.5 Les questions d'apprentissage</i> .....	49
<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b> .....	54

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

ANSD : Agence nationale de la Statistique et de la Démographie

EDS : Enquête démographique et de Santé

FA : Femmes allaitantes

FAR : Femmes en Age de Reproduction

FE : Femmes enceintes

FTF : Feed The Future

HKI : Hellen Keller International

ICP : Infirmier Chef de Poste

MCD: Médecin Chef de District

MCR : Médecin Chef de Région

USAID : Agence des Nations Unies pour le Développement International

VBG : Violences basées sur le Genre

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

ODD : Objectifs pour le Développement Durable

PSE : Plan Sénégal Emergent

SPSS : Statistical Package for Social Sciences

## REMERCIEMENTS

L'Agence des Nations Unies pour le Développement International (USAID), à travers Hellen Keller International (HKI), vient de réaliser une étude dénommée « Analyse de la situation de genre dans la zone d'intervention du projet Feed The Future (FTF) Sénégal Kawolor » avec l'appui d'un Consultant sociologue spécialiste en genre et Violences basées sur le genre.

Les réunions de cadrage, les ateliers de partage et les enquêtes de terrain qui ont été organisés pour l'atteinte des objectifs assignés ont nécessité la mobilisation d'importantes ressources matérielles, techniques, humaines et financières.

Je voudrais donc, au terme des travaux sanctionnés par la production de ce rapport d'enquête, adresser mes sincères remerciements à tous les acteurs qui nous ont accompagnés dans cette tâche ardue. Qu'il me soit permis de citer certains d'entre eux :

- les responsables du projet Kawolor qui nous ont apporté un appui technique considérable et soutenu tout au long de ce processus ;
- les Médecins Chefs de Région (MCR), les Médecins Chefs de District (MCD) ainsi que les Infirmiers Chefs de Poste (ICP) pour leur précieuse collaboration ;
- les élus locaux qui ont manifesté un grand intérêt à ce projet.

J'associe à ces remerciements :

- les Chefs de quartiers et de villages pour leur facilitation dans l'accès à la cible et leur appui logistique envers les agents de collecte ;
- les populations qui ont bien voulu prendre le temps pour répondre à nos questions malgré les contraintes des travaux champêtres.

Le défi de HKI était de fournir, dans des délais raisonnables, un document de référence relatif à l'analyse d'une situation de genre dans la zone d'intervention du projet Feed The Future (FTF) Sénégal Kawolor. Le dévouement des uns et des autres nous a permis d'atteindre cet objectif.

Si ce document peut contribuer modestement à la compréhension de la situation de genre dans la zone d'intervention du projet Kawolor, s'il parvient à impulser la mise en œuvre des activités prévues au bonheur des populations, alors, nous aurons l'impression d'avoir fait œuvre utile.

**Dr Babacar NDONG**

## GLOSSAIRE

**Analyse genre :** L'analyse genre est définie comme un processus qui permet d'identifier et de comprendre les différents rôles, activités, besoins, vulnérabilités et capacités des femmes et des hommes de tous âges.

**Autonomisation :** De nombreux engagements internationaux reconnaissent que l'égalité des sexes contribue de manière significative au développement économique et durable. Il s'agit d'appuyer l'autonomisation économique des femmes à travers la promotion de la capacité des femmes à obtenir des emplois décent, à accumuler des actifs et à influencer les institutions et les politiques publiques qui déterminent la croissance et le développement.

**Genre :** Ce terme fait référence aux opportunités et aux attributs sociaux associés au sexe masculin et au sexe féminin, ainsi qu'aux relations entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et les femmes et les hommes entre eux.

**Normes sociales :** C'est l'ensemble des **règles de conduite** qu'il convient de suivre au sein d'un groupe social, d'une communauté ethnique ou d'une société. Elle peut être formelle ou informelle et a pour but de garantir le bien vivre ensemble et la survie du groupe.

**Discrimination :** Tout traitement injuste ou distinction arbitraire fondé sur la couleur de peau, le sexe, la religion, la nationalité, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, la langue, l'origine sociale, entre autres, d'une personne.

**Stigmatisation :** Opinion ou jugement porté par des individus ou par la société, ayant une incidence négative sur une personne ou un groupe. La discrimination résulte de la stigmatisation.

**Équité :** Traitement juste et impartial, y compris le traitement égal ou différentiel visant à corriger les déséquilibres par rapport aux droits, aux avantages, aux obligations ainsi qu'aux opportunités ; équité n'est pas égalité.

**Violence basée sur le genre :** Violence donnant lieu ou susceptible de donner lieu à une souffrance ou à une blessure physique, sexuelle ou psychologique, exercée à l'encontre d'une personne en raison de son genre, du rôle attendu de ce genre et/ou des stéréotypes associés à ce genre, ou fondée sur les rapports de force entre les genres.

**Harcèlement :** Tout comportement indécent et gênant raisonnablement perçu comme offensant ou humiliant pour une autre personne.

**WASH :** Eau, Hygiène, Assainissement (EAH) en anglais WASH (Water Sanitation And Hygiene) est le terme qui couvre collectivement les questions relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Ces trois questions essentielles sont ainsi regroupées en raison de leur nature interdépendante pour définir un secteur de plus en plus important. Bien que chacune représente un champ d'action séparé, chacune est dépendante des autres. Par exemple, sans toilettes, les sources d'eau sont contaminées ; sans eau propre, la pratique d'une hygiène élémentaire est impossible.

## RESUME EXECUTIF

Feed the Future Sénégal Kawolor est un projet de développement agricole et nutritionnel pour la Sécurité Alimentaire. Il fait suite et s'appuie sur les leçons et réussites des projets USAID YaaJeende et SPRING pour faire passer à l'échelle les modèles et approches d'agriculture pour la nutrition. Il aborde simultanément les questions de technologies innovantes, de développement du secteur privé local, de gouvernance locale et d'autonomisation des femmes. La première phase de l'intervention se fera dans 52 communes rurales réparties dans huit régions du Sénégal (Saint Louis, Matam, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Fatick, Kaolack et Kaffrine). Pour ce faire, une analyse genre, nécessaire au démarrage du projet est commanditée par Hellen Keller International pour disposer d'une situation de référence. Le rapport de l'étude comporte deux grandes parties.

**La première partie** du document traite des généralités et comporte quatre chapitres.

Le premier chapitre est relatif à la présentation du projet, les différents partenaires et les zones d'intervention.

Le deuxième chapitre décrit le contexte en rappelant la situation de pauvreté du Sénégal en général et des zones d'intervention en particulier.

Le troisième chapitre définit les objectifs de l'étude ainsi que les livrables attendus. Il s'agit d'étudier les rapports de genre à travers l'accès aux ressources, la prise de décision et la division sexuelle du travail, l'impact d'une autonomisation des femmes sur la gouvernance, l'amélioration de la santé, de l'hygiène et de la nutrition, d'évaluer le système de communication en vigueur.

Le quatrième chapitre traite de la méthodologie utilisée pour l'atteinte des objectifs.

**La deuxième partie** présente les résultats de l'étude en neuf sections, les conclusions et recommandations formulées.

La première section présente le profil des enquêtés à travers les caractéristiques socio démographiques. Aux termes de la collecte, 548 FAR et 371 Hommes ont été interrogés avec le questionnaire quantitatif soit 919 personnes au niveau des huit régions d'intervention. Concernant l'aspect qualitatif 20 entretiens individuels et 20 focus group ont été organisés. L'indisponibilité des cibles du fait des travaux champêtres a constitué par endroits des obstacles. L'accompagnement des responsables de Kawolor sur le terrain et l'engagement des autorités locales sont des points forts à saluer.

La population jeune âgée de 15 à 29 ans est de 37%. Relativement à l'éducation, 50% des personnes enquêtées sont alphabétisées avec un mode à Ziguinchor (69%) tandis que la région la moins alphabétisée est Kaffrine (35%). Il convient de noter que les filles semblent plus se maintenir pour le secondaire (55%) que les garçons (36%) contrairement au supérieur où les filles tendent à disparaître (2%) contre 11% pour les garçons. Les femmes consacrent l'essentiel de leur temps aux activités ménagères et très peu aux activités productives. Cela accentue leur situation de vulnérabilité et ne favorise pas leur autonomisation.

La deuxième section traite de l'activité du ménage de l'accès aux ressources du ménage ainsi que de leur contrôle. A cet effet, 64% des personnes interrogées travaillent dans l'agriculture, 13% dans le commerce et 16% dans les autres activités et services. La division sexuelle du travail est telle que l'agriculture est essentiellement pratiquée par les hommes (73%) contre 58% des femmes ; ces dernières s'activent surtout sur le commerce (17%), le jardinage (7%), les services (15%) et la coiffure (2%). Les hommes sont les principaux contrôleurs de l'activité du ménage 91,6% ; les filles n'y ont aucun contrôle. Néanmoins, il est heureux de constater que

le leadership de la femme en matière de contrôle de l'activité du ménage et de prise de décision relative à la destination des revenus issus des activités du ménage augmente avec le niveau d'éducation passant de 7% pour celles qui ont le niveau du primaire à 20% pour le supérieur.

La troisième section informe sur l'accès au crédit, le preneur de décision pour la destination du crédit, le niveau de satisfaction et les difficultés rencontrées. Les résultats de l'enquête renseignent que 25% des hommes interrogés ont contracté un crédit contre 21% des femmes. Les plus forts taux sont constatés à Fatick et à Kolda. L'analyse différentielle selon la situation matrimoniale révèle que toutes les veuves et toutes les femmes divorcées ont eu à contracter un crédit. Concernant les principales destinations du crédit, les Sérères valorisent beaucoup plus l'achat de nourriture contrairement aux Mandingues et Diolas qui orientent leur crédit surtout pour la scolarisation des enfants; les Wolofs utilisent le crédit pour l'achat de biens d'équipements.

Du point de vue du niveau de satisfaction, 51% des personnes qui ont contracté un crédit sont satisfaits du taux d'intérêt qui leur était soumis. L'analyse différentielle par sexe montre que 75% des femmes sont très satisfaites du coût du crédit contre 25% des hommes et 67% des femmes sont satisfaites du délai de paiement qui leur est accordé.

Concernant les raisons pour laquelle certaines personnes n'ont pas pris de crédit l'analyse différentielle par situation matrimoniale révèle 89% des femmes mariées n'ont pas contracté un crédit par refus du conjoint; ce qui dénote d'un manque d'autonomie face à la prise de décision. Les raisons évoquées par les femmes divorcées et les veuves sont essentiellement la peur du crédit ou le manque d'institution dans la localité.

La quatrième section traite de la division sexuelle du travail, des rôles et responsabilités. La division du travail constitue un des piliers de l'analyse genre. L'analyse différentielle par sexe révèle que les hommes consacrent 18% de leur temps aux activités productives et les font essentiellement le matin et l'après-midi. Les femmes par contre travaillent plus que les hommes et surtout pour des travaux domestiques (31% de leur temps) contre 8% pour les activités productives; concernant les soins personnels 8% seulement y sont consacrés et elles se reposent moins avec 15% du temps contre 21% pour les hommes.

Les activités productives occupent en moyenne 5 heures de la journée, les activités religieuses sociales et communautaires 4 heures, les activités domestiques 2 heures et demi environ au détriment des soins personnels 2 heures et 1 heure pour les soins aux enfants.

Concernant cet aspect, 46% des personnes enquêtées se sont occupées de leur enfant de moins de deux ans pendant qu'elles faisaient une autre activité dont 65% de femmes et 7% d'hommes. L'analyse différentielle par groupes d'activités renseigne que 92% des femmes se sont occupées de leur enfant de moins de deux ans pendant qu'elles mangeaient, et 82% pendant qu'elles écoutaient la radio ou qu'elles regardaient la télévision contre seulement 24% durant les réunions communautaires. Concernant cet aspect 33% des femmes interrogées déclarent s'être absentes aux réunions communautaires par manque de garde de leur enfant.

Par ailleurs, il ressort des résultats de l'enquête que 47% des personnes interrogées déclarent ne pas exécuter certains travaux uniquement du fait du genre alors qu'elles aimeraient les faire.

Le principal preneur de décision concernant la division du travail dans le ménage est le chef de ménage (80%). Au niveau de la communauté, 89% des décisions relatives à la division du travail sont prises par le chef de village, à Kaolack, 6% de ces décisions sont prises par le Marabout.

Les résultats de l'enquête informent que 61% des femmes interrogées sont très engagées dans les activités génératrices de revenus. La désagrégation par région informe qu'à Kolda le taux est de 79% contre 38% à Matam. Du point de vue ethnique 69% des femmes mandingues sont très

engagées contre 53% chez les femmes wolofs. La situation matrimoniale influe peu mais les veuves semblent plus engagées avec un taux de 75%.

Concernant l'accès aux intrants de production, 29% des femmes interrogées ont un bon accès à la terre et à l'eau de production. A Ziguinchor et à Kolda ce taux dépasse 38% contre 15% à Kaolack. Très peu de femmes ont accès aux formations et apprentissages, aux équipements et à la technologie.

La cinquième section traite du leadership féminin. Dans les communes d'intervention du projet, on constate une présence féminine à hauteur de 69% dans les instances de gouvernance dont 84% à Kaolack contrairement à Kolda (56%). On note également une présence féminine de 72% dans les groupes et associations (gestion de l'eau, des ressources halieutiques et forestières), de 95% dans les groupes civiques ou d'entraide et 94% dans les associations religieuses.

Seulement les femmes et les jeunes n'ont pas encore beaucoup de pouvoir dans ces groupes et associations. En effet, seules 31% des femmes qui sont dans les instances de gouvernance de ces groupes participent de façon significative aux prises de décision. La désagrégation par région révèle que ce taux passe de 52% pour les femmes de Ziguinchor à 7% pour les femmes de Kaffrine et de Matam.

La sixième section traite de la santé et de la nutrition du couple mère/enfant. Il est constaté que 60% des femmes interrogées prennent elles-mêmes la décision concernant les repas quotidiens notamment à Kaolack où le taux atteint 68% contrairement à Kolda (47%). Concernant la prise d'un second repas complémentaire par la femme enceinte, la décision est prise à 54% par elle-même et à 32% par son conjoint. La désagrégation par niveau d'éducation laisse apparaître une tendance vers une décision conjointe au fur et à mesure qu'elles progressent de niveau ; les femmes qui n'ont aucun niveau d'éducation s'en réfèrent à 100% à leur conjoint.

En outre, 27% des femmes interrogées prennent elles-mêmes la décision d'aller consulter un agent de santé lorsqu'elles sont enceintes ou allaitantes ; il s'agit apparemment d'une prérogative des conjoints qui prennent cette décision dans 55% de cas. Elles participent beaucoup à la prise de décision pour consulter un agent de santé lorsqu'elles sont enceintes ou allaitantes (33%). Les taux les plus élevés se retrouvent à Ziguinchor (41%) et à Matam (48%) contre 21% à Kolda. Du point de vue de l'utilisation ou non d'une méthode de contraception, 18% des femmes interrogées prennent seules la décision, 46% des décisions reviennent au conjoint et 33% de façon conjointe. Face à la sensibilité de la planification familiale, 22% des femmes préfèrent prendre seules cette décision d'utiliser ou non une méthode de contraception ; 41% préfèrent que ça soit le conjoint qui prend la décision et 35% optent pour une prise de décision conjointe. Par ailleurs, 30% des femmes interrogées prennent elles-mêmes la décision de faire vacciner l'enfant ou de lui donner des médicaments s'il est malade et dans 49% des cas ce sont les conjoints qui prennent cette décision.

Concernant l'arrêt de l'allaitement et l'introduction d'autres aliments la décision revient au conjoint (46%). Dans la zone Nord, 71% des femmes de Matam et 65% des femmes de Saint-Louis prennent elles-mêmes cette décision contre 7% à Kaffrine.

La septième section traite des normes sociales et de genre qui sont analysées à travers deux dimensions : les ressources foncières et les ressources du ménage.

Concernant l'accès au foncier, très peu de femmes ont déclaré posséder une terre. Les terres traditionnelles sont gérées le plus souvent suivant le droit coutumier qui reconnaît rarement les droits des femmes sur le foncier. Cette situation est accentuée par deux causes que sont le droit coutumier mais également le droit islamique qui établit que la femme reçoit en héritage la moitié de ce que reçoit l'homme.

Il convient de rappeler que 61% des femmes interrogées sont très engagées dans les activités génératrices de revenus mais 29% seulement ont un bon accès à la terre de production. En plus, même si les femmes s'activent fortement dans l'agriculture, le maraichage ou toute autre activité, leur production est essentiellement destinée à la consommation du ménage.

Les normes liées à la division sexuelle du travail, sont régies par les rapports sociaux de sexe. Deux principes essentiels ressortent des résultats. Le principe de séparation qui décrit les travaux strictement réservés aux hommes et ceux aux femmes aussi bien au niveau de la communauté qu'au niveau familial. C'est ainsi que dans les villages de pêcheurs, les hommes sont chargés d'épandre la glace sur le poisson, du transport jusqu'au quai et de la vente directe du poisson tandis que les femmes sont chargées du rinçage du poisson, du salage et du séchage.

La huitième section traite des violences basées sur le genre en rappelant leur caractère multiformes (violence physique, verbale, émotionnelle, sexuelle) avec ses conséquences au niveau économique, physique, reproductive et psychologique. Les différentes causes des violences sont symptomatiques de la vulnérabilité de la femme et de son état de dépendance économique. Pour certains hommes, une fois les besoins de la femme satisfaits, elle leur doit en contre partie, respect et obéissance faute de quoi, ils sont en droit de la corriger. Lorsque la femme acquiert une autonomie financière, on assiste à une modification des rapports de domination. Autrement dit, l'autonomie financière de la femme lui permet de rompre la chaîne de dépendance économique et cela est souvent source de violence.

La neuvième section traite de la communication pour le changement social et de comportement. Les résultats de l'enquête révèlent que 78% des personnes interrogées possèdent un téléphone portable dont 94% parmi les hommes et 67% parmi les femmes ; 67% d'entre elles l'utilisent pour envoyer ou recevoir des SMS ou des messages vocaux. L'utilisation des réseaux sociaux pour partager des informations est surtout pratiquée par les personnes d'âges intermédiaires (entre 20 et 39 ans) par 27% des personnes enquêtées.

Sur la zone d'intervention, 78% des personnes enquêtées écoutent la radio et 72% d'entre elles plus de trois fois dans la semaine. Les moments de la journée les plus utilisés pour écouter la radio sont le matin par 39% des personnes. La télévision est regardée par 60% des personnes enquêtées et c'est surtout la nuit qui est utilisée (51%) indépendamment du sexe.

Les réunions des associations de quartier ou village ne se tiennent pas souvent (47% moins d'une fois par mois, 15% une fois par mois et 38% une fois par semaine).

Concernant la réception d'informations sur la santé et la nutrition, les résultats de l'enquête révèlent que 74% des personnes interrogées les reçoivent à travers la radio, 47% à travers la télévision, 68% à travers les causeries de quartier, 63% à travers les visites à domicile et 78% les reçoivent à travers les personnels de santé. 90% d'entre elles déclarent avoir changé de comportement en conséquence. La désagrégation par sexe informe que 85% des femmes de la zone Nord ont changé de comportement contre 96% des hommes. Dans la zone Nord, le phénomène inverse est noté car 95% des femmes interrogées déclarent avoir changé de comportement contre 80% des hommes. Un équilibre genre est noté dans la zone Centre avec 94% de femmes qui ont changé de comportement suite à une exposition aux messages sur la santé et la nutrition contre 90% des hommes.

Le canal de communication préféré par les personnes interrogées pour recevoir des informations sur la santé et la nutrition est la radio (25%) suivie de la télévision, des personnels de santé et des causeries de quartiers avec 12% notamment à Ziguinchor (18%) ; Kaffrine a le taux de téléspectateurs le plus faible (5%).

## **PARTIE I : INTRODUCTION**

### **I. PRESENTATION DU PROJET**

Feed the Future Sénégal Kawolor est un projet de développement agricole et nutritionnel pour la Sécurité Alimentaire. D'une durée de 5 ans, le projet est financé par l'USAID et fait partie de la seconde phase de l'initiative « Feed the Future »<sup>1</sup> qui est la stratégie globale de l'USAID de lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire. Le projet Kawolor est mis en œuvre dans le cadre d'un consortium par :

**NCBA/CLUSA** Chef de File - Responsable des secteurs de l'Agriculture, du Développement des Organisations, de l'Agro-Entreprise, etc.

**Helen Keller International (HKI)** - Responsable des questions de Nutrition, Eau, Hygiène & Assainissement, Horticulture et Genre

**Sheladia & Associates** - Responsable des questions d'Accès à l'Eau à Usage Multiple

**John Snow, Inc. (JSI)** - Responsable des questions d'Apprentissage & de Gestion des Connaissances

**DIMAGI** - Responsable des Plateformes Numériques & NTI pour soutenir le Système de Suivi-Evaluation et la Capitalisation/Apprentissage.

Le projet fait suite et s'appuie sur les leçons et réussites des projets USAID Yaajeende et SPRING pour faire passer à l'échelle les modèles et approches d'agriculture pour la nutrition. Il s'agit d'une approche qui tente de résoudre les problèmes de carence nutritionnelle à travers l'agriculture. Elle aborde simultanément les questions de technologies innovantes, de développement du secteur privé local, de gouvernance locale et d'autonomisation des femmes.

La première phase de l'intervention se fera dans 52 communes rurales réparties dans huit régions du Sénégal (Saint Louis, Matam, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Fatick, Kaolack et Kaffrine). Pour ce faire, une analyse genre est nécessaire au démarrage du projet. L'analyse genre est définie comme un processus qui permet d'identifier et de comprendre les différents rôles, activités, besoins, vulnérabilités et capacités des femmes et des hommes de tous âges, l'accès et le contrôle des ressources, la prise de décision face à des problématiques de santé et nutrition ainsi qu'un plan de communication. Afin de mettre en place des programmes efficaces et qui ont un impact positif, il est essentiel de comprendre ces différences et de les prendre en considération lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des interventions.

### **II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Ce chapitre traite du contexte et de la justification du projet à travers l'état de pauvreté manifeste des populations du Sénégal notamment les femmes et les jeunes. Des initiatives qui ont donné des résultats positifs comme USAID Yaajeende et USAID Spring ont poussé l'USAID à financer le projet Feed The Future Kawolor dont l'objectif est d'accroître, au sein des communautés d'intervention, la consommation d'aliments, diversifiés, sains et nutritifs en vue de réduire la pauvreté et la sous-alimentation.

La pauvreté au Sénégal est un phénomène manifeste surtout au niveau des couches les plus vulnérables dont les femmes et les paysans. Son incidence reste encore élevée et un tel constat justifie l'option du Sénégal d'ériger en priorité la prise en charge des groupes vulnérables et d'en faire un des piliers de sa stratégie de réduction durable de la pauvreté à travers la lutte

---

<sup>1</sup> Cf. TDR

contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour ce faire, le gouvernement sénégalais a pris l'option de renforcer la production agricole afin de faire du Sénégal, un pays d'abondance et de prospérité où la malnutrition et la faim n'ont pas leur place comme stipulé dans le Plan Sénégal Emergent.

Plusieurs initiatives ont été développées par les partenaires pour appuyer les efforts du Gouvernement afin d'éviter aux franges sociales les plus vulnérables le basculement dans une pauvreté extrême. C'est le cas des projets USAID Yaajeende et USAID SPRING qui ont donné des résultats satisfaisants.

Le projet USAID/Yaajeende qui signifie « Abondance, prospérité » en Pulaar a, durant 7 années de présence dans les zones ciblées ( Tambacounda, Matam, Bakel, kedougou), changé la vie d'un grand nombre d'enfants qui souffraient de la malnutrition ainsi que les femmes qui avaient un accès limité aux terres cultivables.

Le projet USAID/SPRING a été mis en œuvre pour une période de deux ans dans les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine pour lutter contre la malnutrition dans cette partie du pays. Le projet USAID/SPRING a d'abord appuyé la promotion de pratiques agricoles sensibles à la nutrition à travers la mise en place de micro-jardins pour la culture des légumes. Par ailleurs, le projet USAID/SPRING a promu la culture de « maïs obatampa » et de « mil biofortifié ». Il a aussi installé 12 unités de transformation pour alléger le travail des femmes. En effet, Spring a bâti son projet autour d'un dispositif communautaire en y incluant les agents de l'exécution communautaire, les réseaux de producteurs, les programmes de renforcement de la nutrition, les réseaux des radios communautaires, les services techniques.

Les succès et leçons tirées de ces projets ont conduit l'USAID à financer le projet Feed The Future Sénégal Kawolor qui a pour but de lutter contre la malnutrition, l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Feed the Future Sénégal Kawolor est un projet de développement agricole et nutritionnel pour la Sécurité Alimentaire financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Le projet Kawolor intervient dans huit régions du Sénégal (Saint Louis, Matam, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Fatick, Kaolack et Kaffrine) et 129 communes. L'objectif du projet Kawolor est d'accroître, au sein des communautés d'intervention, la consommation d'aliments, diversifiés, sains et nutritifs en vue de réduire la pauvreté et la sous-alimentation. Le projet Kawolor considère les communes comme les unités territoriales de travail. Durant la première année de mise œuvre, le projet compte enrôler 52 communes rurales réparties dans les huit régions.

Les questions de nutrition, de sécurité alimentaire sont traditionnellement l'apanage des femmes dans les villages. Ainsi, il demeure très important avant le démarrage du projet, de s'assurer de leur niveau de représentativité dans les instances de décision mais également, la question de l'accès des femmes à la terre, aux intrants, aux services financiers, etc.

Cela permettra au projet de développer dès le départ une approche genre basée sur l'étude de données désagrégées par sexe favorable à la prise en compte effective des disparités de genre dans la stratégie d'intervention et la mise en œuvre des activités.

### **III. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

- 1) Etudier les rapports de genre autour des piliers de l'accès aux ressources, la prise de décision au sein du ménage et de la communauté et la division sexuelle du travail ;
- 2) Etudier l'impact d'une autonomisation des femmes sur l'amélioration de la santé et de la nutrition ou des pratiques alimentaires ;
- 3) Evaluer le système de communication en vigueur ;

- 4) Mettre à disposition du projet des données statistiques désagrégées selon les différentes zones d'intervention.

## **Livrables**

Les livrables de l'étude sont :

- 1) Une Note méthodologique précisant la démarche opérationnelle, l'échantillon, les outils de collecte de données et le chronogramme de travail ;
- 2) Un rapport du processus de collecte présentant le bilan de la collecte des données qualitatives et quantitatives ainsi que les difficultés rencontrées et les points forts ;
- 3) Un rapport provisoire présentant les résultats détaillés et les recommandations de l'étude ;
- 4) Un rapport final qui intègre les observations reçues des responsables du projet ainsi que les outils et la base de données.

## **IV. METHODOLOGIE**

Ce chapitre traite de la méthodologie qui a été utilisée pour la conduite de l'étude. Une introduction à l'analyse genre a permis de comprendre le concept de genre. Il y est présenté les activités menées durant la phase préparatoire notamment la réunion de cadrage, la conception et la validation des outils ainsi que la formation des agents de collecte. Une description de la méthodologie de collecte est faite, les supports électroniques utilisés, le déploiement sur le terrain et les techniques d'investigation. L'exploitation des données, l'analyse des résultats et le processus de rédaction du rapport y sont également décrits.

Pour réaliser une analyse situationnelle genre dans la zone d'intervention du projet Kawolor conformément aux objectifs assignés, une approche combinée quantitative et qualitative est utilisée pour collecter les informations nécessaires à l'étude de base. Quatre phases sont identifiées pour le déroulement de l'étude (i) les activités préparatoires, (ii) la collecte des données, (iii) le traitement des données et l'analyse des résultats (iv) l'élaboration du rapport.

### **❖ Phase préparatoire**

Durant la phase préparatoire, deux réunions de cadrage de l'étude ont été tenues au siège de HKI pour harmoniser la compréhension, partager les outils de collecte et disposer de tous les éléments favorables à l'élaboration d'une note d'orientation méthodologique qui a été validée avant le démarrage des opérations de terrain.

### **❖ Collecte et exploitation des données**

Pour l'enquête quantitative un questionnaire ménage est conçu avec des thématiques portant sur les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, l'accès aux ressources, l'utilisation, le contrôle et le bénéfice des ressources du ménage, la division sexuelle du travail, l'accès au crédit, l'appartenance à un groupe et le leadership, la santé et la nutrition de la mère et de l'enfant, la communication pour le changement social et de comportement.

Toutes les 8 régions et 52 communes prévues pour la première année ont été visitées. Un échantillon statistiquement représentatif a été tiré à deux degrés pour obtenir la cible de base à savoir les ménages.

A cet effet, la zone d'intervention du projet a été divisée en deux axes :

- Axe Sud : Ziguinchor, Sédhiou et Kolda ;
- Axe Centre/Nord : Fatick, Kaolack et Kaffrine ; Saint-Louis et Matam.

Nous avons procédé à un tirage aléatoire de 56 grappes au premier degré au niveau des communes selon leur poids démographique. Après dénombrement des grappes et tirage des ménages éligibles (présence d'une femme âgée de 15 à 49 ans ayant un enfant de moins de cinq ans vivant avec elle dans le ménage), dix (10) ménages ont été tirés au second degré à l'intérieur de chaque grappe pour identifier les cibles des enquêtes individuelles (Femmes en Age de Reproduction et Hommes adultes). Dans chaque ménage, nous avons interrogé une FAR âgée de 15 à 49 ans et un homme adulte ; il s'est essentiellement agi du chef de ménage et de son épouse. En effet, là où le chef de ménage est une FAR, elle a été la seule femme à interroger dans ce ménage et aucun homme ne l'a été. Durant la collecte, les questionnaires remplis ont été sauvegardés au fur et à mesure dans un serveur sur Kobbo Collect. Une exploitation des données quantitatives a été faite avec le logiciel SPSS.

Pour la partie qualitative, nous avons procédé à l'administration d'un guide d'entretien individuel aux cibles prévues (22), à l'organisation de focus group avec les femmes et les hommes de la communauté séparément (16) ainsi qu'à l'organisation de focus group avec les jeunes garçons et filles ensemble (04) ; les discours ont fait l'objet d'un enregistrement audio et d'une transcription.

Pour les besoins de la collecte, deux équipes de six enquêteurs et d'un chef d'équipe ont été constituées. Chacune d'elles a disposé d'un véhicule 4X4. Les opérations de terrain qui étaient prévues pour vingt (20) jours ont été effectuées en 19 jours.

#### ❖ Rédaction du rapport

Après validation du plan d'analyse, nous avons procédé à la sortie des tableaux quantitatifs et à l'analyse de contenu des discours. L'analyse combinée des deux types de résultats a permis la rédaction du rapport provisoire dont la version électronique a été soumise à l'appréciation du commanditaire. La tenue d'une seconde réunion de cadrage a permis d'harmoniser la compréhension sur les différentes observations à intégrer. Par la suite, le rapport final est rédigé.

#### ***Ce qu'il faut retenir***

*Feed the Future Sénégal Kawolor est un projet de développement agricole et nutritionnel pour la Sécurité Alimentaire financé par l'USAID. Il s'appuie sur les leçons et réussites des projets USAID Yaajeende et SPRING pour faire passer à l'échelle les modèles et approches d'agriculture pour la nutrition. La première phase de l'intervention se fera dans 52 communes toutes rurales réparties dans huit régions du Sénégal (Saint Louis, Matam, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Fatick, Kaolack et Kaffrine). Pour ce faire, cette analyse genre est nécessaire au démarrage du projet.*

*Comme objectifs de l'étude, il s'agit d'étudier les rapports de genre à travers l'accès aux ressources, la prise de décision et la division sexuelle du travail, l'impact d'une autonomisation des femmes sur la gouvernance, l'amélioration de la santé, de l'hygiène et de la nutrition, d'évaluer le système de communication en vigueur.*

*Une enquête combinée quantitative et qualitative a été réalisée. La collecte des données est faite avec des supports électroniques où était paramétré le questionnaire quantitatif avec l'application Kobbo collect. Les données quantitatives ont fait l'objet d'une exploitation avec le logiciel SPSS. Pour la partie qualitative, les discours ont été enregistrés, transcrits et codifiés en unités de sens. L'analyse des résultats a permis l'élaboration d'un rapport provisoire et d'un rapport final qui a intégré les observations du commanditaire.*

## PARTIE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DE GENRE

### Bilan de la collecte

Ce chapitre qui traite du bilan de la collecte informe que 548 FAR et 371 Hommes ont été interrogés avec le questionnaire quantitatif soit 919 personnes au niveau des huit régions d'intervention. Concernant l'aspect qualitatif 20 entretiens individuels et 20 focus group ont été organisés. Quelques difficultés ont été rencontrés notamment l'indisponibilité des cibles du fait des travaux champêtres ainsi que des ennuis techniques sur les supports. Des points forts sont à saluer notamment l'accompagnement des responsables de Kawolor sur le terrain, l'engagement des autorités locales et le bon esprit d'équipe des agents de collecte.

La production attendue, fixée par l'échantillonnage proposé sur la note d'orientation méthodologique, était de 560 FAR, 560 Hommes pour la partie quantitative, 20 entretiens individuels et 20 focus group pour la partie qualitative.

Tableau 01 : Bilan quantitatif

Equipes	FAR enquêtées	Nbre de FAR dans la base	Ecart sur FAR	Hommes enquêtés	Nbre d'Hommes dans la base	Ecart sur Hommes	Total personnes enquêtées	Total dans la base	Ecart total
Sud	289	289	0	195	195	0	484	484	0
Centre/Nord	269	259	-10	177	176	-1	446	435	-11
Total	558	548	-10	372	371	-1	930	919	-11

### Volet qualitatif

Concernant ce volet tous les entretiens individuels et les focus group prévus ont pu être réalisés. Les discours sont transcrits et codifiés en unités de sens.

### Forces et faiblesses notées

Quelques difficultés ont été rencontrées durant la collecte des données de terrain.

- Problème d'accessibilité de la commune de Dionwar du fait de son insularité ; la grappe qui devait y être enquêtée a été remplacée par une grappe dans la commune de Toubacouta ;
- Du fait de l'indisponibilité de certaines femmes suite aux travaux champêtres, vingt trois (23) ménages ont du être remplacés ;
- Mauvais téléchargement de l'ancienne version du questionnaire le premier jour ; ce qui a entraîné leur reprise.
- Problème d'accès à l'internet dans certaines localités ; ce qui a rendu impossible la prise des coordonnées GPS ;
- Une tablette endommagée a causé la perte de 11 enregistrements ;
- Indisponibilité de deux femmes qui n'ont pas pu être enquêtées ;
- Erreurs d'inattention et de complétude dans les enregistrements ; les corrections ont été faites comme en atteste la qualité de la base de données.

Des points forts sont notés.

- Accompagnement efficace des responsables de Kawolor sur le terrain ;
- Engagement soutenu des autorités locales, communautaires et sanitaires favorisant une bonne facilitation de l'accès à la cible ;
- Bon esprit d'équipe qui a permis aux agents de terminer le travail dans les délais.

## SECTION 1 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Ce chapitre traite de la répartition de la population enquêtée selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Des statistiques relatives aux effectifs des cibles vulnérables (enfants de moins de 5 ans, jeunes de 15 à 29 ans, femmes enceintes et femmes allaitantes) sont également fournies au niveau des ménages de l'échantillon. Un accent particulier est mis sur l'éducation des filles et l'analyse qualitative informe sur l'influence de l'éducation sur le leadership des femmes.

A l'issue de l'enquête, 08 régions, 13 départements, 52 communes, 56 grappes, 121 villages et 560 ménages ont été visités par les équipes de terrain. Au total 919 personnes ont été enquêtées avec le questionnaire quantitatif dont 371 hommes et 548 femmes. La répartition par département est comme indiquée par le tableau N° 03 qui suit.

*TABLEAU 02 : Répartition des personnes enquêtées selon l'âge et le sexe*

Région	Ziguinchor	Saint-Louis	Kaolack	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Sédhiou	Total
<b>Répartition par région et par tranches d'âge</b>									
Entre 15 et 19 ans	2%	8%	7%	6%	7%	4%	7%	5%	<b>6%</b>
Entre 20 et 24 ans	16%	13%	15%	11%	25%	10%	18%	10%	<b>16%</b>
Entre 25 et 29 ans	12%	17%	19%	17%	15%	11%	15%	14%	<b>15%</b>
Entre 30 et 34 ans	15%	16%	10%	18%	16%	13%	13%	25%	<b>16%</b>
Entre 35 et 39 ans	13%	11%	15%	11%	13%	15%	13%	15%	<b>13%</b>
Entre 40 et 44 ans	13%	10%	6%	10%	8%	10%	9%	8%	<b>9%</b>
Entre 45 et 49 ans	13%	8%	10%	8%	4%	9%	7%	7%	<b>8%</b>
50 ans et plus	16%	17%	17%	20%	12%	27%	18%	16%	<b>17%</b>
<b>Répartition par région et par sexe</b>									
Masculin	43%	33%	43%	42%	36%	41%	47%	44%	<b>40%</b>
Féminin	57%	67%	57%	58%	64%	59%	53%	56%	<b>60%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>								

L'analyse des résultats sur les caractéristiques sociodémographiques révèle que la population jeune âgée de 15 à 29 ans est de 37%. La région la plus jeune est Kolda (46%) et la moins jeune est Matam (26%).

Relativement à l'éducation, 50% des personnes enquêtées sont alphabétisées avec un mode à Ziguinchor (69%) tandis que la région la moins alphabétisée est Kaffrine (35%). Parmi ces personnes alphabétisées 76% ont fréquenté l'école notamment à Ziguinchor (97%) et Kaffrine contient le moins de personnes scolarisées (32%). Concernant le niveau d'éducation atteint, les résultats informent que 47% des personnes scolarisées ont fini le primaire avec comme effet déviant la région de Kaffrine où, 67% des scolarisés ont fini le primaire mais n'ont pas pu finir le secondaire. A ce niveau ce sont les régions de Saint Louis et Kolda qui viennent en tête (51%). Sur les 6% de personnes enquêtées qui ont atteint le niveau du supérieur, Ziguinchor est la

mieux dotée (10%) ; parmi les personnes enquêtées des régions de Fatick, Kolda et Kaffrine aucune n'a atteint le niveau supérieur.

Les résultats de l'enquête montrent que le maintien à l'école diminue au fur et à mesure que l'on avance dans le niveau passant de 47% qui ont atteint le secondaire à 6% pour le supérieur. Il convient de constater que les filles semblent plus se maintenir pour le secondaire (55%) que les garçons (36%) ; par contre au supérieur les filles tendent à disparaître (2%) contre 11% pour les garçons.

Il apparaît également dans les discussions que lorsque les jeunes ne vont pas à l'école, de perspectives meilleures ne s'offrent pas à eux aussi bien sur le plan économique, sanitaire que personnel. Comme le montre cet extrait: « *Un jeune exclu de l'école va finalement vadrouiller. Il ne vivra pas correctement parceque ne mangeant pas suffisamment, ne s'habillant pas correctement, La seule chose qu'il pourra faire c'est de profiter de la période pendant laquelle la forêt a des produits pour les cueillir et les vendre et encore ce qu'il trouvera ne pourra pas subvenir à ses besoins. Même s'il travaille dans la forêt, avant la saison sèche, il ne lui restera plus grand-chose* ». <sup>2</sup>

*TABLEAU 03 : Répartition des ménages enquêtés par région et selon le nombre d'enfants de 0 à 59 mois, de jeunes de 15 à 29 ans, de femmes enceintes et de femmes allaitantes*

Régions	Ziguinchor	Saint-Louis	Kaolack	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Sédhiou	Total
<b>Nombre d'enfants âgés de 0 à 59 mois dans le ménage recodé</b>									
Entre 1 et 3 enfants	92%	86%	95%	71%	74%	78%	67%	66%	<b>77%</b>
Entre 4 et 5 enfants	6%	6%	26%	18%	19%	17%	22%	22%	<b>16%</b>
6 enfants et plus	2%	9%	9%	11%	7%	5%	11%	12%	<b>8%</b>
<b>Nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans dans le ménage recodé</b>									
0	18%	13%	13%	7%	5%	8%	5%	5%	<b>9%</b>
Entre 1 et 3 jeunes	50%	49%	45%	50%	49%	48%	60%	41%	<b>48%</b>
Entre 4 et 5 jeunes	18%	21%	26%	31%	25%	26%	13%	11%	<b>22%</b>
6 jeunes et plus	14%	17%	16%	12%	21%	18%	22%	43%	<b>21%</b>
<b>Nombre de femmes enceintes dans le ménage</b>									
0	82%	84%	76%	79%	71%	77%	78%	71%	<b>77%</b>
1	18%	15%	21%	18%	23%	21%	13%	23%	<b>20%</b>
2	0%	1%	1%	4%	4%	2%	9%	3%	<b>3%</b>
3	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	2%	<b>0%</b>
4	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	2%	<b>0%</b>
<b>Nombre de femmes allaitantes dans le ménage</b>									
0	43%	37%	22%	30%	24%	29%	22%	35%	<b>31%</b>
1	51%	51%	53%	42%	47%	51%	38%	39%	<b>47%</b>

<sup>2</sup> Focus group jeunes de la commune de Nioro Alassane Tall.

2	6%	8%	21%	18%	24%	14%	18%	18%	16%
3	0%	3%	3%	6%	3%	5%	11%	7%	4%
4	0%	1%	0%	5%	1%	1%	9%	0%	2%
5	0%	0%	0%	0%	1%	0%	2%	0%	0%
7	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%
<b>Total</b>	<b>100%</b>								

Il faut rappeler que les couches vulnérables sont essentiellement constituées des enfants, des jeunes, des femmes enceintes et des femmes allaitantes. Ce n'est donc pas hasard si cette frange de la population a bénéficié d'une attention particulière par le projet Feed The Future Kawolor. A cet effet, il ressort des résultats de l'enquête que dans 77% des ménages visités il y a entre 1 et 3 enfants âgés de 0 à 59 mois ; le maximum se trouve à Ziguinchor (92%) et le minimum à Sédhiou (66%) ; les ménages qui contiennent 6 enfants et plus ne font que 8%. Concernant les jeunes âgés de 15 à 29 ans 48% des ménages en contiennent entre 1 et 3 et 21% en contiennent au moins 6.

Il y a 23,% de femmes enceintes et 69% de femmes allaitantes dans les ménages visités.

En s'intéressant à la charge de travail des femmes dans ces régions, il ressort qu'elles consacrent l'essentiel de leur temps aux activités ménagères : « *Lorsque je me lève le matin, je pile le riz, fais la vaisselle, je vais puiser de l'eau, m'occuper de mes enfants/ L'après-midi, je vais aux champs, chercher du bois dans la forêt. Si c'est en saison des pluies, les femmes se rendent dans les rizières. Tout ce travail que nous effectuons, c'est juste un travail pour le ménage et non un travail pour générer des revenus. Même ce que nous faisons dans les champs par exemple couper l'herbe, ça occupe la journée mais ne génère pas de revenus* ». <sup>3</sup>

Il apparaît que malgré leur charge de travail élevée, les femmes des ces régions ne mènent pas d'activités susceptibles de générer des revenus pour elles. Cela contribue à les maintenir cette situation de vulnérabilité et ne favorise pas leur autonomisation.

### **Ce qu'il faut retenir**

*Aux termes de la collecte, 548 FAR et 371 Hommes ont été interrogés avec le questionnaire quantitatif soit 919 personnes au niveau des huit régions d'intervention. Concernant l'aspect qualitatif 20 entretiens individuels et 20 focus group ont été organisés. L'indisponibilité des cibles du fait des travaux champêtres a constitué par endroits des obstacles. L'accompagnement des responsables de Kawolor sur le terrain et l'engagement des autorités locales sont des points forts à saluer.*

*L'analyse des résultats sur les caractéristiques sociodémographiques révèle que la population jeune âgée de 15 à 29 ans est de 37%. Relativement à l'éducation, 50% des personnes enquêtées sont alphabétisées avec un mode à Ziguinchor (69%) tandis que la région la moins alphabétisée est Kaffrine (35%). Les résultats de l'enquête montrent que le maintien à l'école diminue au fur et à mesure que l'on avance dans le niveau passant de 47% qui ont atteint le secondaire à 6% pour le supérieur. Il convient de constater que les filles semblent plus se maintenir pour le secondaire (55%) que les garçons (36%) ; par contre au supérieur les filles tendent à disparaître (2%) contre 11% pour les garçons.*

*Les femmes consacrent l'essentiel de leur temps aux activités ménagères et très peu aux activités productives. Cela accentue leur situation de vulnérabilité et ne favorise pas leur autonomisation.*

<sup>3</sup> Focus group femmes à Kerewane Bocar ( Saré Mbendi) le 24 décembre 2018

## SECTION 2 : ACCES ET CONTROLE SUR LES RESSOURCES DU MENAGE

Ce chapitre traite de l'activité productive des enquêtés, du niveau d'accès aux ressources issues de l'activité du ménage ainsi que du principal contrôleur de la destination des revenus. Les hommes adultes contrôlent plus de 90% des ressources du ménage ; tous les membres du ménage bénéficient des produits de l'activité mais les jeunes de 15 à 29 ans moins que les adultes.

### 2.1. Principal secteur d'activité des personnes enquêtées

TABLEAU 04 : Répartition des personnes enquêtées selon le secteur d'activité, le sexe et la région

Secteur d'activité	Agriculture	Jardinage	Elevage	Pêche	Commerce	Coiffure/ Couture	Autres services	Total
<b>Répartition des personnes enquêtées selon le secteur d'activité et la région</b>								
Ziguinchor	38%	10%	0%	2%	23%	1%	26%	100%
Saint-Louis	48%	4%	4%	2%	17%	3%	23%	100%
Kaolack	70%	1%	1%	0%	9%	1%	17%	100%
Fatick	71%	2%	0%	1%	10%	0%	15%	100%
Kolda	77%	6%	0%	0%	7%	1%	7%	100%
Matam	53%	4%	0%	1%	13%	1%	28%	100%
Kaffrine	98%	0%	0%	0%	0%	0%	2%	100%
Sédhiou	73%	3%	1%	1%	15%	2%	6%	100%
<b>Répartition des personnes enquêtées selon le secteur d'activité et le sexe</b>								
Masculin	73%	2%	1%	1%	6%	1%	16%	100%
Féminin	58%	7%	1%	1%	17%	2%	15%	100%
<b>Total</b>	<b>64%</b>	<b>5%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>13%</b>	<b>1%</b>	<b>16%</b>	<b>100%</b>

Les résultats de l'enquête renseignent que 64% des personnes interrogées travaillent dans l'agriculture et 13% dans le commerce. Du point de vue régional Kaffrine est la plus agricole (98%) contre Ziguinchor (38%) mais le commerce y est assez développé (23%). La division sexuelle montre que l'agriculture est essentiellement pratiquée par les hommes (73%) contre 58% des femmes ; ces dernières s'activent surtout sur le commerce (17%), les services (15%), le jardinage (7%) et la coiffure (2%). La désagrégation par âge révèle que malgré une relative constance dans l'agriculture, les gens s'y engagent plus au fur et à mesure qu'on avance dans les âges élevés (à partir de 40 ans). Les jeunes (15 à 29 ans) préfèrent évoluer dans le commerce et les autres services. L'influence de l'ethnie montre que les Wolofs sont les plus attachés à l'agriculture (82%) contrairement aux Sérères qui commencent à avoir des préférences pour le commerce (27%) et les autres services (27%). Un facteur déviant est apparu au niveau des Poulars dont 63% de ceux enquêtés évoluent dans l'agriculture et 1% seulement dans l'élevage. Parmi les personnes enquêtées qui ont fréquenté l'école formelle, 53% travaillent dans l'agriculture, 16% dans le commerce et 23% dans les autres services ; le niveau d'éducation n'a pas entraîné une discrimination particulière.

## 2.2. Principal secteur d'activité des ménages enquêtés

L'analyse du graphique N° en Annexe informe que 78% ménages des enquêtés travaillent essentiellement dans l'agriculture ; ceux enquêtés à Kaffrine sont exclusivement agricoles et 94% à Kalolack ; ceci peut s'expliquer par la tradition du bassin arachidier. A Ziguinchor par contre, l'agriculture n'est pas très développée au niveau des ménages enquêtés (51%) ; certains évoluent dans le commerce (12%) et d'autres (20%) dans l'artisanat de production (menuiserie, maçonnerie, boulangerie). Du point de vue individuel, 64% des personnes enquêtées travaillent dans l'agriculture ; la différence par rapport à l'activité du ménage provient du fait que certains s'occupent d'élevage (11%) et d'autres (13%) sont dans le commerce.

## 2.3. Accès et utilisation des produits de l'activité du ménage

Il est heureux de constater que tous les membres du ménage bénéficient des produits de l'activité du ménage (99% des adultes) contre 96% des garçons et des filles âgés de 15 à 29 ans.

## 2.4 Principal contrôleur de l'activité du ménage

TABLEAU 05 : Principal contrôleur de l'activité du ménage

Région	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
<b>Principal contrôleur de l'activité du ménage selon le sexe, l'âge et la région</b>				
Ziguinchor	92,2%	7,8%	0,0%	0,0%
Saint-Louis	86,5%	12,7%	0,8%	0,0%
Kaolack	95,3%	2,3%	2,3%	0,0%
Fatick	94,0%	6,0%	0,0%	0,0%
Kolda	95,1%	4,9%	0,0%	0,0%
Matam	84,7%	15,3%	0,0%	0,0%
Kaffrine	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Sédhiou	88,1%	11,9%	0,0%	0,0%
<b>Total</b>	<b>91,6%</b>	<b>8,1%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,0%</b>

L'analyse des résultats révèle qu'en moyenne 91,6% des hommes sont les principaux contrôleurs de l'activité du ménage contre 8,1% pour les femmes et 0,3% pour les garçons. Aucune fille de l'échantillon n'a le contrôle sur les activités. Dans la région de Kaffrine, seuls les hommes contrôlent l'activité du ménage ; à Matam cependant 15% des femmes ont le privilège de contrôler l'activité du ménage. En prenant en compte l'appartenance au groupe ethnique, il apparaît que cette domination est plus accentuée chez les Wolofs avec 98,4% et est légèrement atténuée chez les Sérères (86,7%).

Néanmoins, il est heureux de constater que le leadership de la femme en matière de contrôle de l'activité du ménage augmente avec le niveau d'éducation. Ainsi, le niveau de contrôle de l'activité du ménage passe de 7,4% au primaire à 9,3% au secondaire pour atteindre 10% au niveau supérieur.

Par ailleurs, il faut noter que plus de 95% des hommes et des femmes enquêtés bénéficient des ressources du ménage contre 86% des garçons et des filles âgés de 15 à 29 ans.

Il ressort également que lorsque la femme est instruite, ou qu'elle a une autonomie financière, les rapports changent comme le montre cet extrait : « Si les femmes parviennent à être autonomes financièrement, les hommes vont les écouter, les décisions des femmes ne seront plus

*appréciées négativement et l'homme est obligé de les écouter avec deux oreilles au lieu d'une parce qu'elles auront le pouvoir financier. L'homme parler doucement à sa femme au lieu de lui crier dessus. Un climat de dialogue et de paix sera instauré, ça ne sera plus la période des cris et des insultes mais l'homme va plus considérer les conseils de sa femme ».*<sup>4</sup>

### 2.5. Principal décideur de la destination des revenus du ménage

TABLEAU 06 Principal décideur de la destination des revenus du ménage selon la région et le statut

Région	Ziguinchor	Saint-Louis	Kaolack	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Sédhiou	Total
Principal décideur relativement à la destination des revenus issus de l'activité du ménage									
Hommes	92,2%	83,3%	93,0%	95,2%	96,1%	83,7%	96,4%	88,9%	91,1%
Femmes	7,8%	16,7%	5,8%	4,8%	3,9%	16,3%	3,6%	11,1%	8,8%
Garçons	0,0%	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Filles	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>								

Les résultats de l'enquête montrent que globalement 91,1% des prises de décision sont sous la responsabilité des hommes contre 8,8% pour les femmes et 0,1% pour les garçons âgés de 15 à 29 ans. Aucunement les filles âgées de 15 à 29 ans ne prennent des décisions quant à la destination des revenus tirés de l'activité du ménage. Les régions où cette domination masculine est la plus élevée sont Kaffrine (96,4%) et Kolda (96,1%). C'est à Saint-Louis (16,7%) et à Matam (16,3%) que les femmes sont un peu autorisées à prendre des décisions sur la destination des revenus tirés de l'activité du ménage. La désagrégation selon l'ethnie montre que cette domination masculine est plus accentuée chez les Wolofs (96,4%) et les Mandingues (91,1%). Une petite flexibilité apparaît au profit des femmes chez les Sérères (13,3%) et les Poulars (10,8%). Il est à nouveau heureux de constater que cette domination masculine s'atténue au fur et à mesure qu'on avance dans le niveau d'éducation ; en effet, le pourcentage de femmes qui prennent des décisions quant à la destination des revenus tirés de l'activité du ménage passe de 8% au primaire à 9,3% au secondaire et à 20% au supérieur.

#### Ce qu'il faut retenir

*Les résultats de l'enquête renseignent que 64% des personnes interrogées travaillent dans l'agriculture et 13% dans le commerce et 16% dans les autres activités et services. La division sexuelle du travail est telle que l'agriculture est essentiellement pratiquée par les hommes (73%) contre 58% des femmes ; ces dernières s'activent surtout sur le commerce (17%) contre 6% pour les hommes, le jardinage (7%) contre 2% pour les hommes, les services (15%) et la coiffure (2%). Les hommes sont les principaux contrôleurs de l'activité du ménage 91,6% contre 8,1% pour les femmes et 0,3% pour les garçons ; les filles n'ont aucun contrôle sur les activités du ménage. Néanmoins, il est heureux de constater que le leadership de la femme en matière de contrôle de l'activité du ménage augmente avec le niveau d'éducation passant de 7,4% pour celles qui ont le niveau du primaire à 9,3% pour le secondaire pour atteindre 10% au niveau du supérieur. Le*

<sup>4</sup> Focus group femmes à Kerewane Bocar ( Saré Mbendi) le 24 décembre 2018

*même constat est fait pour la décision relative à la destination des revenus issus des activités du ménage avec une nette amélioration pour les femmes ayant atteint le niveau supérieur car 20% d'entre elles sont consultées quant à la destination des revenus du ménage.*

### SECTION 3 : ACCES AU CREDIT

Ce chapitre de l'accès des personnes enquêtées au crédit formel ou informel et des types d'institution de financement qui existent dans la zone de résidence. Les principales destinations du crédit ont été abordées ainsi que le niveau de satisfaction en terme de délai de paiement et de taux d'intérêt. Le principal preneur de la décision d'emprunt et de la destination du crédit a été identifié par région et par ethnie. Les conséquences issues des difficultés à rembourser le crédit sont également présentées. Pour ceux qui n'ont pas pris de crédit, les raisons ont été renseignées.

#### 3.1. Crédit et institutions de financement

Les résultats de l'enquête renseignent que sur les 919 personnes interrogées 209 ont eu à contracter un crédit dont 92 hommes et 117 femmes. La répartition des contractants est comme indiqué par le tableau suivant :

Tableau N° 07 : Répartition des personnes enquêtées qui ont contracté un crédit selon la région et le sexe

Région		Ziguinchor	Saint-Louis	Kaolack	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Sédhiou	Total
<b>Personnes ayant contracté un crédit selon la région et le sexe</b>										
<b>Masculin</b>	Oui	23%	17%	30%	34%	34%	25%	31%	9%	25%
	Non	77%	83%	70%	66%	66%	75%	69%	91%	75%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>Féminin</b>	Oui	21%	14%	18%	24%	33%	10%	10%	23%	21%
	Non	79%	86%	82%	76%	67%	90%	90%	77%	79%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>Total</b>	Oui	22%	15%	23%	29%	33%	16%	20%	17%	23%
	Non	78%	85%	77%	71%	67%	84%	80%	83%	77%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les résultats de l'enquête informent que 23% des personnes interrogées ont contracté un crédit formel ou informel dont 25% d'hommes et 21% de femmes. La région de Kolda vient en tête avec 33% contre Saint-Louis avec 15%. Ceci pourrait être dû au nombre élevé de partenaires qui interviennent à Kolda et qui contribuent donc à la facilitation des populations au crédit.

Par ailleurs, 24% des personnes interrogées dans la zone Sud ont eu à contracter un crédit formel ou informel. L'analyse différentielle informe que 22% des enquêtés de Ziguinchor ont accès au crédit dont 43% dans la commune de Niaguis<sup>5</sup> mais 13% seulement à Kafountine<sup>6</sup>.

A Sédhiou, 17% de la population a accès au crédit dont 38% à Diacounda (Boukiling), 5% à Dianabah (Sédhiou) alors que parmi les personnes enquêtées à Niagha aucune d'elles n'a eu à contracter un crédit. Le département de Sédhiou se trouve donc avec un taux d'accessibilité de ses populations au crédit de 7%.

La région de Kolda est privilégiée avec un taux de 33% dont plus de 55% dans les communes de Médina El-Hadj et Médine Chérif (Kolda) 53% dans la commune de Bourouco (Médina Yoro Foula) contre 19% dans la commune de Némataba (Vélingara).

Concernant la zone Nord globalement 15,5% des personnes interrogées dans ont accès au crédit. La désagrégation par commune informe que Pété (38%) et Guédé Chantier (31%) ont les meilleurs taux d'accès dans le département de Podor contre Ndiayène Pendao (0%). Concernant le département de Matam, les meilleurs taux d'accès se retrouvent à Bokidiawé (29%) et Dabia (20%).

Au niveau de la zone Centre 24% des populations ont accès au crédit. La région de Fatick a un meilleur accès avec un taux de 29% notamment dans la commune de Nioro Alassane Tall (Foundiougne) avec 47%. Aucune des personnes enquêtées à Fass Thiékène (Koungheul) n'a eu à contracter un crédit. Malgré une tradition du commerce et du crédit, la région de Kaolack a un taux d'accès au crédit de 23% seulement ; la commune de Dabaly (Nioro du Rip) a un taux d'accès au crédit de 47% contre 6% pour la commune de Ngayène du même département.

Tableau N° 08 : Répartition des personnes enquêtées qui ont contracté un crédit selon la situation matrimoniale et le sexe

Sexe de l'enquêté	Marié	Célibataire	Divorcé	Veuf	Total
Masculin	45%		0%	0%	44%
Féminin	55%		100%	100%	56%
<b>Total</b>	<b>100%</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La désagrégation selon la situation matrimoniale informe que 45% des hommes mariés ont contracté un crédit contre 55% pour les femmes. Toutes les femmes divorcées ou veuves ont eu à contracter un crédit. N'ayant pas d'époux pour assurer la prise en charge de leurs besoins, elles sont obligées de recourir au crédit. Les célibataires par contre n'ont pas contracté un crédit que ce soit les hommes ou les femmes.

<sup>5</sup> L'implantation de la fédération Dimbaya Kagnalen a beaucoup facilité l'accès au crédit aux populations de Niaguis grâce au système des AVEC et des Banques céréalières.

<sup>6</sup> Une amélioration de l'accès au crédit permettrait sans nul doute d'assurer un bon développement du secteur de la pêche dans la zone.

**Tableau N° 08 bis : Répartition des jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ont contracté un crédit selon la région, le sexe et la tranche d'âge**

Région	Entre 15 et 19 ans	Entre 20 et 24 ans	Entre 25 et 29 ans	Total jeunes
<b>Accès des jeunes au crédit selon la région</b>				
Ziguinchor	0,0%	0,0%	23,5%	9,5%
Saint-Louis	0,0%	6,3%	18,2%	10,4%
Kaolack	33,3%	0,0%	6,3%	8,6%
Fatick	0,0%	22,2%	21,4%	17,9%
Kolda	7,1%	26,0%	40,0%	27,7%
Matam	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Kaffrine	0,0%	0,0%	25,0%	9,1%
Sédhiou	0,0%	23,1%	11,1%	13,5%
<b>Accès des jeunes au crédit selon le sexe</b>				
Garçons	0,0%	14,3%	21,1%	18,5%
Filles	5,9%	13,2%	20,5%	14,8%
<b>Total</b>	5,8%	13,3%	20,6%	15,1%

Il ressort de l'enquête que 15% des jeunes ont contracté un crédit ; ce taux augmente avec l'âge passant de 6% entre 15 et 19 ans à 13% entre 20 et 24 ans pour atteindre 21% entre 25 et 29 ans. A Kolda, 28% des jeunes ont contracté un crédit dont 40% parmi ceux qui sont âgés de 25 à 29 ans ; aucun des jeunes de Matam n'a pris un crédit. Globalement, les jeunes commencent à s'endetter à partir de 20 ans hormis un effet déviant à Kaolack ; ceci peut être dû au caractère commercial de cette région. La désagrégation par sexe révèle que les garçons s'endettent plus que les filles avec respectivement un taux d'accès de 18 et 15%.

### ***3.2. Principales destinations du crédit et preneur de décision***

Le crédit obtenu est souvent utilisé pour plusieurs choses à la fois. C'est ainsi que 58% des crédits sont destinés à l'achat de nourriture notamment à Sédhiou (86%) ; la plus faible destination du crédit pour l'alimentation se trouve à Matam (31%). Les populations consacrent 47% du crédit obtenu pour payer la scolarisation des enfants notamment à Sédhiou (81%) contre 16% à Saint-Louis. Globalement, les crédits sont faiblement destinés à l'achat de biens mobiliers (7%). Par contre ils sont souvent destinés à l'achat des équipements (46%) notamment à Kaffrine (64%) à Matam (63%) et à Kaolack (60%).

Les résultats de l'enquête donnent des informations très intéressantes sur la discrimination par ethnie. En effet, on voit que les Sérères (100%) et les Mandingues (73%) favorisent beaucoup plus l'utilisation du crédit pour l'achat de nourriture contrairement aux Wolofs (47%). Le crédit est surtout destiné à la scolarisation des enfants chez les Mandingues (77%) et chez les Diolas (63%) par rapport aux Wolofs (33%) ; concernant les soins de santé il n'y a pas de grosses différences selon l'ethnie. L'utilisation du crédit à l'achat d'équipements est surtout valorisée chez les Wolofs (62%) contrairement aux diolas (33%) qui utilisent encore les instruments

traditionnels. Le mobilier par contre est très peu prisé car 7% seulement des crédits obtenus y sont destinés.

Tableau N° 09 : Répartition des personnes qui ont contracté un crédit selon le Preneur de la décision pour l'orientation du crédit et le sexe du preneur de la décision d'emprunt

Sexe du preneur de la décision d'emprunt	Preneur de décision pour l'orientation du crédit				
	Moi-même	Conjoint(e)	Nous deux	Autre à préciser	Total
Masculin	100%		33%	0%	96%
	0%		33%	0%	1%
	0%		33%	100%	3%
	<b>100%</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Féminin	92%	4%	11%	0%	60%
	4%	88%	11%	0%	22%
	4%	8%	79%	0%	17%
	0%	0%	0%	100%	1%
	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

L'analyse du tableau informe que si c'est un homme qui a pris la décision d'emprunt, il ne demande nullement à sa conjointe son avis relativement à l'orientation du crédit. Par ailleurs 92% des femmes qui ont pris la décision d'emprunt réservent 4% dans la prise de décision relativement à l'orientation du crédit ; seulement un petit groupe (4%) disent impliquer leur conjoint à hauteur de 88%. La prise de décision conjointe est impulsée par les hommes à hauteur de 33% contre 11% pour les femmes ; c'est comme si les femmes n'aiment pas trop impliquer leurs conjoints dans la gestion de leur argent.

### 3.3. Niveau de satisfaction sur les conditions du crédit

Tableau N° 10 : Niveau de satisfaction sur les conditions du crédit

Sexe de l'enquêté	Pas satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Total
Niveau de satisfaction des enquêtées par rapport au taux d'intérêt du crédit					
Masculin	73%	50%	29%	25%	<b>43%</b>
Féminin	27%	50%	71%	75%	<b>57%</b>
Niveau de satisfaction des enquêtées par rapport au délai de paiement du crédit					
Masculin	75%	56%	33%	39%	<b>44%</b>
Féminin	25%	44%	67%	61%	<b>56%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Globalement 65% des personnes qui ont contracté un crédit trouvent que le délai de paiement qui leur était accordé est suffisant pour pouvoir rembourser notamment à Kolda (81%) et Fatick (80%). Les régions les moins satisfaites sont Kaffrine (27%) et Saint-Louis (37%). Il

convient de noter que dans la région de Fatick, 42% des personnes qui ont contracté un crédit trouvent le délai de paiement très satisfaisant. La désagrégation par âge révèle qu'environ 76% des personnes d'âge intermédiaire (entre 25 et 39 ans) sont satisfaites du délai de paiement qui leur est accordé contrairement aux personnes âgées de 45 ans et plus (56%).

Les résultats de l'enquête révèlent que 51% des personnes qui ont contracté un crédit sont satisfaites du taux d'intérêt qui leur était soumis dont 14% se disent « Très satisfaites ». L'analyse différentielle par sexe montre que les femmes sont plus satisfaites du coût du crédit avec 65% dont 18% de « Très satisfaites » contre 32% des hommes dont 8% de « Très satisfaites ».

L'analyse différentielle par sexe révèle que 67% des femmes sont satisfaites du délai de paiement qui leur est accordé contre 39% chez les hommes.

La désagrégation par région renseigne que 56% des personnes qui ont contracté un crédit dans la zone Sud sont satisfaites du taux d'intérêt dont 15% se disent « Très satisfaites » ; un PIC est noté à Ziguinchor avec un niveau de satisfaction de 61% dont 29% de « Très satisfaites ». dans la zone Nord 27% seulement des personnes qui ont contracté un crédit sont satisfaites du crédit dont 11% de « Très satisfaites » ; un niveau de satisfaction de moitié est donc noté par rapport à la zone Sud. Dans la zone Centre, 46% des personnes qui ont contracté un crédit se disent satisfaites du taux d'intérêt dont 14% de « Très satisfaites ».

Le niveau de satisfaction relevé par les enquêtés relativement au taux d'intérêt qui leur est accordé semble plus faible que celui noté sur le délai de paiement. En effet, la désagrégation par ethnie renseigne que 51% disent être satisfaites avec un pourcentage de 64% chez les Mandingues ; les Sérères sont les moins satisfaites avec un niveau de 34% dont 17% seulement se disent être très satisfaites. L'analyse par niveau d'éducation renseigne que 46% des personnes scolarisées qui ont contracté un crédit sont globalement satisfaites du taux d'intérêt qui leur est accordé. Les plus satisfaites sont celles qui ont juste un niveau primaire (54%) ; un effet déviant est apparu avec celles qui n'ont aucun niveau d'éducation qui disent toutes être satisfaites du taux d'intérêt ; en effet il n'y a que deux personnes qui sont dans ce cas.

L'analyse différentielle par sexe révèle que 75% des femmes se disent très satisfaites du taux d'intérêt du crédit contre 25% des hommes.

Tableau N° 11 : Raisons pour laquelle la personne enquêtée n'a pas pris de crédit selon la situation matrimoniale et le sexe

Situation matrimoniale	Sexe de l'enquêté	Peur du crédit	Pas de garantie	Taux d'intérêt cher	Pas d'institution dans la localité	Manque d'information	Refus du conjoint	Procédures longues	Pas dans le besoin	Total
Marié	Masculin	31%	54%	88%	50%	29%	11%	67%	45%	<b>39%</b>
	Féminin	69%	46%	13%	50%	71%	89%	33%	55%	<b>61%</b>
Célibataire	Masculin	50%	50%			50%			100%	<b>52%</b>
	Féminin	50%	50%			50%			0%	<b>48%</b>
Divorcé	Masculin	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	<b>0%</b>
	Féminin	100%			100%					<b>100%</b>
Veuf	Masculin	0%	100%		0%	0%				<b>17%</b>
	Féminin	100%	0%		100%	100%				<b>83%</b>
<b>Total</b>	<b>Masculin</b>	<b>30%</b>	<b>54%</b>	<b>88%</b>	<b>42%</b>	<b>30%</b>	<b>11%</b>	<b>67%</b>	<b>50%</b>	<b>39%</b>

<b>Féminin</b>	<b>70%</b>	<b>46%</b>	<b>13%</b>	<b>58%</b>	<b>70%</b>	<b>89%</b>	<b>33%</b>	<b>50%</b>	<b>61%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>								

La principale raison évoquée par les personnes qui n'ont pas voulu contracter un crédit est de loin la « Peur du crédit » avec un taux de 52% suivie de « l'Absence de garantie » (30%) et du « Manque d'information » (9%). La région de Matam vient en tête pour la « Peur du crédit » avec 67%, la région de Kolda pour « l'Absence de garantie » avec 47% et la région de Ziguinchor pour le « Manque d'information » avec 15%. Il convient de noter que 2% des personnes enquêtées qui n'ont pas pris de crédit disent ne « pas être dans le besoin » de le faire ; c'est notamment à Kaolack (11%) et du point de vue ethnique les Sérères pour 11%. La désagrégation par ethnie renseigne que ce sont les Sérères qui ont le plus peur du crédit (67%) ; les Mandingues sont ceux qui le plus souvent de garantie et les Diolas sont les moins informés.

L'analyse différentielle par sexe montre que les femmes ne font pas recours au crédit surtout par manque d'information ou par peur (70%) contre 30% pour les hommes. Concernant le taux d'intérêt cher, seul 13% des femmes qui ne font pas de crédit l'ont soulevé contrairement à 87% des hommes. C'est dire que pour obtenir un crédit, les femmes sont presque prêtes à endurer toutes les conditions alors que les hommes sont un peu plus regardant ou ont plus de possibilités. Le refus du conjoint souvent évoqué concerne beaucoup plus les femmes (89%) que les hommes qui ne consultent presque jamais leurs épouses avant de contracter un crédit.

L'analyse différentielle par situation matrimoniale révèle que les femmes mariées 89% des femmes mariées n'ont pas contracté un crédit par refus du conjoint ; ce qui dénote d'un manque d'autonomie face à la prise de décision. Le taux d'intérêt est faiblement décrié par les femmes (13%) contre 88% pour les hommes. Les raisons évoquées par les femmes divorcées et les veuves sont essentiellement la peur du crédit ou le manque d'institution dans la localité.

#### ***3.4. Difficultés à rembourser le crédit et conséquences***

Malgré qu'elles aient déclaré être généralement satisfaites des conditions du crédit, une bonne partie des personnes contractantes a eu des difficultés pour rembourser l'emprunt et des conséquences parfois fâcheuses s'en sont suivies.

Tableau N° 12 : Répartition des personnes enquêtées qui ont eu des difficultés à rembourser le crédit selon le sexe et la situation matrimoniale

<b>Sexe de l'enquêté</b>	<b>Marié</b>	<b>Divorcé</b>	<b>Veuf</b>	<b>Total</b>
Masculin	38%			38%
Féminin	36%	100%	25%	37%
Ensemble	37%	100%	25%	37%

Les résultats de l'enquête révèlent que 37% des personnes interrogées déclarent avoir eu des difficultés à rembourser le crédit. Les conséquences qui s'en sont suivies sont, entre autres, une perte de garantie pour 41% des emprunteurs de Matam, un allongement du crédit pour 60% des emprunteurs de Ziguinchor et Kaffrine et 25% de cas de suspension à Fatick. Il est heureux de noter que les cas de suspension sont survenues uniquement dans les région de Fatick, Kaffrine et Kolda. La désagrégation par ethnie renseigne que les Sérères et les Poulars ont eu le

plus de difficultés à rembourser le crédit qui leur a été octroyé avec respectivement les proportions de 50% et 42% contre 29% de Diolas et de Wolofs. L'influence du niveau d'éducation s'est fait remarquer à travers le fait que 34% seulement des personnes scolarisées qui ont eu à contracté un crédit ont eu des difficultés à rembourser et c'est essentiellement pour ceux qui ont le niveau du primaire (38%) et du secondaire (33%) ; parmi ceux qui ont atteint le niveau du supérieur, seuls 14% d'entre eux ont eu des difficultés à rembourser le crédit. Face à cela, parmi ceux qui ont le niveau du primaire 33% ont perdu leur garantie et aucun du supérieur, 47% ont bénéficié d'un allongement du crédit et aucun du supérieur et 7% ont été suspendus.

Ces difficultés notées ne varient pas globalement selon le sexe (38% chez les hommes et 37% chez les femmes). Par contre, la désagrégation géographique révèle des disparités régionales. A Matam 50% des femmes déclarent avoir eu des difficultés à rembourser le crédit contre 67% des hommes.

L'analyse différentielle par situation matrimoniale révèle que 36% des femmes mariées, 25% des veuves et toutes les divorcées ont eu des difficultés pour rembourser le crédit.

#### ***Ce qu'il faut retenir***

*Les résultats de l'enquête renseignent que 25% des hommes interrogés ont contracté un crédit contre 21% des femmes. Les plus forts taux sont constatés à Fatick et à Kolda. L'analyse différentielle selon la situation matrimoniale révèle que toutes les veuves et toutes les femmes divorcées ont eu à contracter un crédit.*

*Concernant les principales destinations du crédit, les Sérères valorisent beaucoup plus l'achat de nourriture contrairement aux Mandingues et Diolas qui orientent leur crédit surtout pour la scolarisation des enfants ; les Wolofs utilisent le crédit pour l'achat de biens d'équipements.*

*Du point de vue du niveau de satisfaction, 51% des personnes qui ont contracté un crédit sont satisfaits du taux d'intérêt qui leur était soumis. L'analyse différentielle par sexe montre que 75% des femmes sont très satisfaites du coût du crédit contre 25% des hommes. Par ailleurs, 67% des femmes sont satisfaites du délai de paiement qui leur est accordé contre 39% chez les hommes.*

*L'analyse différentielle par situation matrimoniale révèle que 89% des femmes mariées n'ont pas contracté un crédit par refus du conjoint ; ce qui dénote d'un manque d'autonomie face à la prise de décision. Le taux d'intérêt est faiblement décrié par les femmes (13%) contre 88% pour les hommes. Les raisons évoquées par les femmes divorcées et les veuves sont essentiellement la peur du crédit ou le manque d'institution dans la localité.*

## **SECTION 4 : DIVISION DU TRAVAIL, ROLES ET RESPONSABILITES**

Ce chapitre traite de la division sexuelle du travail dans le ménage et dans la communauté ainsi que du temps qui est habituellement consacré à chaque activité. Les compétences et les ressources dont les femmes disposent sont également mesurées de même que leur accessibilité aux intrants de production.

### ***4.1. Répartition des groupes d'activités selon la tranche de durée et le sexe***

Les activités qui prennent le plus de temps sont les activités productives chez les hommes (18%) et les activités domestiques chez les femmes (31%). Globalement, 15% des activités productives se font le matin et 12% l'après-midi ; 36% des activités domestiques se font le

matin et 15% l'après-midi ; 16% des activités religieuses et sociales se font le matin, 20% l'après-midi et 13% le soir ; 9% des soins personnels se font le matin, 11% l'après-midi et 5% le soir ; le repos et le sommeil se font essentiellement l'après-midi (17%) et le soir (37%) ; les divertissements se font le plus souvent le soir (11%).

Tableau N° 13 : Répartition des activités réalisées selon le moment de la journée et le sexe

Sexe de l'enquêté	Groupes d'activités	Le matin	L'après midi	La nuit	Total
Masculin	Activités productives	32%	18%	1%	18%
	Activités domestiques	4%	3%	1%	2%
	Activités religieuses sociales communautaires	27%	28%	19%	25%
	Soins personnels	11%	12%	5%	10%
	Soins aux enfants	2%	1%	2%	2%
	Manger	14%	16%	23%	17%
	Repos sommeil	8%	19%	39%	21%
	Informations divertissements	2%	3%	10%	5%
Féminin	Activités productives	8%	9%	3%	8%
	Activités domestiques	49%	22%	9%	31%
	Activités religieuses sociales communautaires	11%	17%	9%	13%
	Soins personnels	8%	10%	3%	8%
	Soins aux enfants	9%	5%	4%	7%
	Manger	11%	17%	24%	16%
	Repos sommeil	3%	16%	36%	15%
	Informations divertissements	0%	4%	12%	4%
Total		100%	100%	100%	100%

L'analyse différentielle par sexe révèle que les hommes consacrent 18% de leur temps aux activités productives et les font essentiellement le matin pour 32% et l'après-midi 18% ; 25% sont consacrés aux activités religieuses et 21% au repos et sommeil. Les femmes par contre travaillent plus que les hommes et surtout pour des travaux domestiques (31% de leur temps) et les font essentiellement le matin pour 49% et l'après-midi pour 22% ; 8% du temps est consacré aux activités productives ; concernant les soins personnels 8% seulement y sont consacrés et elles se reposent moins avec 15% du temps.

**Tableau N° 14 : Temps consacré aux activités selon le type, la durée et le sexe**

Sexe de l'enquêté	Activités regroupées et codifiées	Inférieur à 15 mn	Entre 15 et 29 mn	Entre 30 et 59 mn	Entre 01 h et 01 h 59 mn	Entre 02 h et 02 h 59 mn	Entre 03 h et 03 h 59 mn	Entre 04 h et 04 h 59 mn	Entre 05 h et 05 h 59 mn	Entre 06 h et 06 h 59 mn	Entre 07 h et 07 h 59 mn	08 h et plus
<b>Masculin</b>	Activités productives	9%	8%	9%	16%	24%	48%	56%	77%	71%	47%	15%
	Activités domestiques	1%	2%	2%	4%	4%	6%	4%	2%	0%	0%	0%
	Activités religieuses sociales	37%	35%	31%	28%	22%	13%	8%	7%	5%	13%	2%
	Soins personnels	19%	20%	11%	8%	2%	2%	2%	1%	0%	3%	0%
	Soins aux enfants	1%	2%	2%	2%	3%	4%	1%	3%	0%	0%	0%
	Manger	22%	20%	22%	17%	21%	15%	16%	8%	15%	3%	0%
	Repos sommeil	9%	9%	17%	18%	18%	11%	10%	3%	9%	33%	82%
	Informations divertissements	2%	4%	6%	8%	7%	3%	2%	0%	0%	0%	0%
	<b>Féminin</b>	Activités productives	5%	4%	7%	11%	18%	31%	45%	68%	59%	48%
Activités domestiques		16%	26%	22%	24%	26%	28%	25%	9%	8%	6%	1%
Activités religieuses sociales		33%	23%	18%	16%	9%	7%	4%	7%	6%	8%	1%
Soins personnels		15%	15%	9%	6%	3%	2%	2%	2%	0%	2%	0%
Soins aux enfants		3%	7%	7%	6%	4%	4%	3%	2%	1%	0%	0%
Manger		20%	19%	22%	15%	13%	14%	13%	7%	17%	2%	0%
Repos sommeil		5%	5%	12%	15%	17%	12%	7%	5%	9%	33%	89%
Informations divertissements		2%	2%	5%	7%	9%	2%	1%	1%	0%	0%	0%
Total		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Il ressort des résultats que 68% des activités productives durent entre 5 et 6 heures dont 77% chez les hommes et 52% chez les femmes. Concernant les activités domestiques 28% durent entre 3 et 4 heures dont 4% chez les hommes et 40% chez les femmes. 13% des femmes disposent de très peu de temps (moins d'une demi heure) pour s'occuper de leurs soins personnels ; il y a un effet déviant pour la durée 2 à 3 heures qui peut être dû à un problème de rapportage de la réponse ou de compréhension de la question par l'enquêtée.

#### **4.2. Les périodes d'occupation de la journée**

Du point de vue de l'exécution des activités, 38% se passent le matin avec essentiellement les activités domestiques et les activités productives, 40% l'après-midi avec essentiellement les activités religieuses sociales et communautaires et 22% la nuit avec essentiellement les informations divertissements et le sommeil.

Les activités productives occupent en moyenne 5 heures de la journée, les activités religieuses sociales et communautaires (4 heures), les activités domestiques 2 heures et demi environ au détriment des soins personnels (2 heures) et 1 heure pour les soins aux enfants.

#### ***4.3. Soins apportés à l'enfant en effectuant un autre travail***

Concernant cet aspect, 46% des personnes enquêtées se sont occupées de leur enfant de moins de deux ans pendant qu'elles faisaient une autre activité dont 65% de femmes et 7% d'hommes. La désagrégation par région informe que 78% des femmes de Kolda et 70% des femmes de Ziguinchor se sont occupées de leur enfant de moins de deux ans pendant qu'elles faisaient une autre activité contre 50% à Matam.

L'analyse différentielle par groupes d'activités renseigne que, pendant qu'elles mangeaient, 92% des femmes se sont occupées de leur enfant de moins de deux ans, et 82% pendant qu'elles écoutaient la radio ou qu'elles regardaient la télévision contre seulement 24% durant les réunions communautaires.

Il arrive souvent que les femmes ne puissent pas emmener leur enfant aux réunions ; il leur faut donc quelqu'un pour en assurer la garde. A l'issue de l'enquête, 80% des femmes ont la possibilité de confier leur enfant à quelqu'un pour aller assister à ces réunions sans grande différence par région à part le PIC de 89% à Fatick. Dans 84% des cas il s'agit d'une garderie d'enfant notamment à Kaffrine (96%) ; 33% des femmes interrogées déclarent s'être absentes aux réunions communautaires par manque de garde de leur enfant.

Par ailleurs, il ressort des résultats de l'enquête que 47% des personnes interrogées déclarent ne pas exécuter certains travaux uniquement du fait du genre alors qu'elles aimeraient les faire. Il n'y a pas une grande différence selon le sexe.

#### ***4.4. La prise de décision***

Les résultats de l'enquête montrent que le principal preneur de décision concernant la division du travail dans le ménage est le chef de ménage (80%) notamment à Kaffrine (89%). A Ziguinchor 29% de ces décisions sont prises par les parents et 12% par les beaux parents à Kolda. Au niveau de la communauté, 89% des décisions relatives à la division du travail sont prises par le chef de village notamment à Kaffrine et Sédhiou où personne d'autre n'intervient. A Kaolack, 6% de ces décisions sont prises par le Marabout.

#### ***4.5. Engagement des femmes et accès aux intrants de production***

Il ressort des résultats de l'enquête que 61% des femmes interrogées sont très engagées dans les activités génératrices de revenus. La désagrégation par région informe qu'à Kolda le taux est de 79% contre 38% à Matam. Du point de vue ethnique 69% des femmes mandingues sont très engagées contre 53% chez les femmes wolofs. La situation matrimoniale influe peu mais les veuves semblent plus engagées avec un taux de 75%. L'analyse différentielle par niveau d'instruction révèle que le niveau d'engagement des femmes dans les activités génératrices de revenus baisse au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente passant de 68% pour le niveau primaire à 66% pour le niveau secondaire et 38% pour le niveau supérieur contre une moyenne de 65%.

Les résultats de l'enquête montrent que 29% des femmes interrogées ont un bon accès à la terre de production. A Ziguinchor et à Kolda ce taux dépasse 38% contre 15% à Kaolack.

Concernant les formations et apprentissages, 13% ont un bon accès et 16% un accès moyen. Les régions privilégiées sont Sédhiou (21%) et Ziguinchor (18%).

L'accès est extrêmement difficile à propos des équipements et de la technologie ; 67% des femmes interrogées déclarent ne pas y avoir accès du tout et 21% un peu.

Concernant l'eau de production pour les activités de maraîchage, 16% des femmes interrogées déclarent y avoir un bon accès notamment à Fatick (29%) et Saint-Louis (26%) contre 7% à Kolda et 5% à Matam.

### ***Ce qu'il faut retenir***

*La division du travail constitue un des piliers de l'analyse genre. L'analyse différentielle par sexe révèle que les hommes consacrent 18% de leur temps aux activités productives et les font essentiellement le matin et l'après-midi. Les femmes par contre travaillent plus que les hommes et surtout pour des travaux domestiques (31% de leur temps) contre 8% pour les activités productives ; concernant les soins personnels 8% seulement y sont consacrés et elles se reposent moins avec 15% du temps contre 21% pour les hommes.*

*Les activités productives occupent en moyenne 5 heures de la journée, les activités religieuses sociales et communautaires 4 heures, les activités domestiques 2 heures et demi environ au détriment des soins personnels 2 heures et 1 heure pour les soins aux enfants.*

*Concernant cet aspect, 46% des personnes enquêtées se sont occupées de leur enfant de moins de deux ans pendant qu'elles faisaient une autre activité dont 65% de femmes et 7% d'hommes.*

*L'analyse différentielle par groupes d'activités renseigne que 92% des femmes se sont occupées de leur enfant de moins de deux ans pendant qu'elles mangeaient, et 82% pendant qu'elles écoutaient la radio ou qu'elles regardaient la télévision contre seulement 24% durant les réunions communautaires. Concernant cet aspect 33% des femmes interrogées déclarent s'être absentes aux réunions communautaires par manque de garde de leur enfant.*

*Par ailleurs, il ressort des résultats de l'enquête que 47% des personnes interrogées déclarent ne pas exécuter certains travaux uniquement du fait du genre alors qu'elles aimeraient les faire.*

*Le principal preneur de décision concernant la division du travail dans le ménage est le chef de ménage (80%) notamment à Kaffrine (89%). A Ziguinchor 29% de ces décisions sont prises par les parents et 12% par les beaux parents à Kolda. Au niveau de la communauté, 89% des décisions relatives à la division du travail sont prises par le chef de village notamment à Kaffrine et Sédhiou où personne d'autre n'intervient. A Kaolack, 6% de ces décisions sont prises par le Marabout.*

*Il ressort des résultats de l'enquête que 61% des femmes interrogées sont très engagées dans les activités génératrices de revenus. La désagrégation par région informe qu'à Kolda le taux est de 79% contre 38% à Matam. Du point de vue ethnique 69% des femmes mandingues sont très engagées contre 53% chez les femmes wolofs. La situation matrimoniale influe peu mais les veuves semblent plus engagées avec un taux de 75%. L'analyse différentielle par niveau d'instruction révèle que le niveau d'engagement des femmes dans les activités génératrices de revenus baisse au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente passant de 68% pour le niveau primaire à 66% pour le niveau secondaire et 38% pour le niveau supérieur.*

*Les résultats de l'enquête montrent que 29% des femmes interrogées ont un bon accès à la terre de production. A Ziguinchor et à Kolda ce taux dépasse 38% contre 15% à Kaolack.*

*Concernant les formations et apprentissages, 13% ont un bon accès et 16% un accès moyen. Les régions privilégiées sont Sédhiou (21%) et Ziguinchor (18%).*

*L'accès est extrêmement difficile à propos des équipements et de la technologie ; 67% des femmes interrogées déclarent ne pas y avoir accès du tout et 21% un peu.*

*Concernant l'eau de production pour les activités de maraîchage, 16% des femmes interrogées déclarent y avoir un bon accès notamment à Fatick (29%) et Saint-Louis (26%) contre 7% à Kolda et 5% à Matam.*

## SECTION 5 : APPARTENANCE A UN GROUPE ET LEADERSHIP

Ce chapitre traite de l'existence dans la communauté de groupes et/ou d'associations formels, informels ou coutumiers et la présence de femmes leaders au niveau des bureaux. Le niveau de participation des femmes dans les prises de décision est également apprécié. C'est ainsi que l'on a noté la présence de femmes leaders dans 75% de ces instances, groupes ou associations. Une analyse différentielle est faite à chaque fois que de besoin selon la région, l'ethnie, l'âge et le niveau d'instruction.

### 5.1. Groupes communautaires et participation des femmes

TABLEAU 15 : Présence des femmes dans les instances des groupes communautaires

Groupes et participation des femmes	Ziguinchor	Saint-Louis	Kaolack	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Sédhiou	Total
Présence de femmes leaders dans les instances de la collectivité locale	75%	67%	84%	80%	56%	68%	80%	64%	69%
Existence de groupe pour la gestion de l'eau, des produits forestiers ou halieutiques dans la communauté	49%	62%	60%	70%	28%	65%	55%	37%	49%
Présence de femmes leaders dans ces groupes de gestion	75%	58%	75%	64%	73%	84%	73%	78%	72%
Existence d'un groupe civique ou d'entre aide dans la communauté	59%	46%	49%	60%	80%	48%	56%	71%	62%
Présence de femmes leaders dans ce groupe civique ou d'entre aide	92%	91%	98%	98%	97%	89%	97%	96%	95%
Existence d'une association religieuse dans la communauté	82%	84%	89%	82%	73%	83%	72%	84%	81%
Présence de femmes leaders dans cette association religieuse	97%	88%	96%	99%	93%	94%	95%	92%	94%

Avec l'Acte III de la Décentralisation, toutes les communes sont dotées d'instances de gouvernance dans lesquelles on constate une présence féminine à hauteur de 69%. L'analyse différentielle renseigne que c'est dans la région de Kaolack où cette présence féminine est la plus marquée (84%) contrairement à la région de Kolda (56%).

Des groupes de gestion de l'eau, des ressources halieutiques et forestières existent à hauteur de 49% dans les communes des zones d'implantation du projet avec un PIC dans la région de Fatick (70%) alors que la région de Kolda est la moins dotée (28%). On y note une présence féminine de 72% notamment à Matam (84%) contrairement à Saint-Louis (58%).

Des groupes civiques ou d'entre aide existent à hauteur de 62% dans les communes des zones d'implantation du projet avec un PIC dans la région de Kolda (80%) alors que la région de Saint-Louis n'est dotée qu'à 46%. On y note une présence féminine de 95% notamment à Kaolack (98%) contrairement à Matam (89%).

Des associations religieuses existent à hauteur de 81% dans les communes des zones d'implantation du projet avec un PIC dans la région de Kaolack (89%) alors que la région de Kaffrine est la moins dotée (72%). On y note une présence féminine de 94% notamment à Ziguinchor (97%) contrairement à Saint-Louis (88%).

## **5.2. Niveau de participation des femmes dans la prise de décision**

Les résultats de l'enquête renseignent que 31% des femmes qui sont dans les instances de gouvernance des groupes de gestion de l'eau et des produits halieutiques et forestières participent beaucoup aux prises de décision et 32% y participent moyennement. La désagrégation par région révèle que 52% des femmes de Ziguinchor participent beaucoup à la prise de décision contrairement aux femmes de Kaffrine (7%) et de Matam (8%). La désagrégation par ethnie révèle que ce sont surtout les femmes Diolas qui sont privilégiées avec 52% contrairement aux femmes Sérères qui n'en disposent que moyennement et les Wolofs dont 19% seulement déclarent beaucoup contribuer à la prise de décision concernant la gestion de l'eau et des produits halieutiques et forestières de la communauté.

L'analyse différentielle par niveau d'éducation montre que sur les femmes scolarisées, 36% participent beaucoup aux prises de décision sur la gestion de l'eau et des produits halieutiques et forestières de la communauté. Ce taux est croissant du primaire (33%) au secondaire (38%) et enfin au supérieur (40%).

Les groupes civiques ou d'entre aide contribuent beaucoup dans la gestion de la cité du point de vue économique, social et environnemental. Les femmes en sont les principales actrices mais leur niveau de prise de décision (45%) doit être améliorée. A Ziguinchor 65% des femmes participent beaucoup à la prise de décision alors qu'à Saint-Louis c'est juste 24% qui y participent beaucoup. Du point de vue ethnique, les Diolas viennent en tête avec 64% contrairement aux Sérères qui sont juste à 33%. L'influence de l'âge informe que les jeunes de 15 à 29 ans n'ont pas beaucoup de pouvoir dans la prise de décision (32%) environ nettement en dessous de la moyenne. Par contre 59% des femmes les plus âgées participent beaucoup à la prise de décision concernant les groupes civiques ou d'entre aide.

Les musulmans et les chrétiens font 99,8% de la population enquêtée dont 98,9% de musulmans ; c'est ce qui explique la présence d'associations religieuses dans 81% des communes d'implantation du projet. Seulement les femmes n'ont pas encore de pouvoir dans ces associations religieuses (39%) en moyenne dont 45% à Ziguinchor et 23% à Matam. La désagrégation par ethnie renseigne que les femmes Mandingues (44%) sont les plus autorisées à prendre des décisions contrairement aux Sérères (17%). Du point de vue de l'âge, seuls 25% des jeunes ont déclaré beaucoup participer aux prises de décision concernant les associations religieuses. Ce sont surtout les personnes âgées de 50 ans et plus qui prennent les décisions au niveau des associations religieuses (58%).

### ***Ce qu'il faut retenir***

*Dans les communes d'intervention du projet, on constate une présence féminine à hauteur de 69% dans les instances de gouvernance dont 84% à Kaolack contrairement à Kolda (56%).*

*On note également une présence féminine de 72% dans les groupes et associations (gestion de l'eau, des ressources halieutiques et forestières), de 95% dans les groupes civiques ou d'entre aide et 94% dans les associations religieuses.*

*Seulement les femmes et les jeunes n'ont pas encore beaucoup de pouvoir dans ces groupes et associations. En effet, 31% des femmes qui sont dans les instances de gouvernance de ces groupes participent beaucoup aux prises de décision. La désagrégation par région révèle que ce taux passe de 52% pour les femmes de Ziguinchor à 7% pour les femmes de Kaffrine et de Matam. L'analyse différentielle par niveau d'éducation montre que sur les femmes scolarisées, 36% participent beaucoup aux prises de décision dans ces instances. Ce taux est croissant du primaire (33%) au secondaire (38%) et enfin au supérieur (40%).*

## SECTION 6 : SANTE ET NUTRITION DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Ce chapitre, exclusivement adressé aux femmes, traite de la santé et de la nutrition de la mère et de l'enfant à travers la prise de décision concernant les repas quotidiens, la consommation de viande, de légumes, de fruits et d'un second repas par la femme enceinte ainsi que la prise de deux repas supplémentaires par la femme allaitante. Le sevrage de l'enfant et l'introduction d'autres aliments est également abordé. Pour chacune de ces thématiques, le principal preneur de décision est identifié, le niveau de participation de la femme dans les prises de décision et la préférence dans le preneur de décision.

Il ressort des résultats de l'enquête relativement aux aspects de nutrition que 60% des femmes interrogées prennent elles-mêmes la décision concernant les repas quotidiens notamment à Kaolack où le taux atteint 68% contrairement à Kolda (47%). Le conjoint prend la décision à hauteur de 28% à Kaffrine et à Sédhiou. A Saint-Louis et à Matam 15% de cette prise de décision est assurée par d'autres personnes en dehors du couple (parents ou beaux parents). Les femmes mandingues (69%) et les Wolofs (66%) sont au delà de cette moyenne contre les Poulars (54%). Concernant les femmes scolarisées, on constate que cette prise de décision augmente avec le niveau d'éducation passant de 54% au niveau du primaire à 57% au niveau du supérieur.

TABLEAU 16 : Principal preneur de décision pour que la femme enceinte puisse manger un second repas

Preneur de décision	Moi-même	Conjoint(e)	Nous deux	Autre à préciser	Total
<b>Principal preneur de décision pour que la femme enceinte puisse manger un second repas selon la région</b>					
Ziguinchor	59%	20%	16%	5%	100%
Saint-Louis	58%	29%	8%	5%	100%
Kaolack	56%	32%	6%	6%	100%
Fatick	66%	24%	8%	2%	100%
Kolda	38%	46%	12%	4%	100%
Matam	66%	24%	7%	3%	100%
Kaffrine	60%	30%	7%	3%	100%
Sédhiou	52%	39%	6%	3%	100%
<b>Total</b>	<b>56%</b>	<b>30%</b>	<b>10%</b>	<b>5%</b>	<b>100%</b>

Concernant la prise d'un second repas complémentaire par la femme enceinte, la décision est prise à 54% par elle-même et à 32% par son conjoint. Fatick et Matam se dégagent avec 66% contrairement à Kolda (38%). Du point de vue de l'ethnie, la décision de manger un second repas est prise à 73% par la femme elle-même chez les Sérères. La désagrégation par niveau d'éducation laisse apparaître un désengagement des femmes scolarisées au fur et à mesure qu'elles avancent dans le niveau d'éducation passant de 61% au niveau du primaire à 50% au niveau du supérieur ; les femmes qui n'ont aucun niveau s'en réfèrent à 100% à leur conjoint.

TABLEAU 17 : Preneur de décision pour la prise de deux repas supplémentaires par la femme allaitante

Preneur de décision	Moi-même	Conjoint(e)	Nous deux	Autre à préciser	Total
<b>Principal preneur de décision concernant la prise de deux repas supplémentaires par la femme allaitante selon la région</b>					
Ziguinchor	70%	10%	15%	5%	100%
Saint-Louis	72%	19%	8%	0%	100%
Kaolack	61%	31%	6%	2%	100%
Fatick	62%	28%	8%	2%	100%
Kolda	36%	46%	12%	6%	100%
Matam	71%	20%	8%	0%	100%
Kaffrine	67%	30%	0%	3%	100%
Sédhiou	52%	36%	9%	3%	100%
<b>Total</b>	<b>62%</b>	<b>25%</b>	<b>10%</b>	<b>3%</b>	<b>100%</b>

Les résultats de l'enquête révèlent que 58% des femmes interrogées prennent elles-mêmes la décision concernant la prise de deux repas supplémentaires lorsqu'elles allaitent leur enfant et dans 29% de cas c'est leur conjoint qui prend la décision et dans 10% de cas les deux ensemble. Ce n'est que dans 3% de cas qu'il y a une intervention extérieure au couple (parents ou beaux parents). A Kolda, cette influence atteint le niveau de 6%. La désagrégation par ethnie informe que les femmes sérères viennent en tête avec 73% suivies des femmes diolas avec 70%. Concernant le niveau d'éducation, les résultats montrent que 62% des femmes scolarisées prennent elles-mêmes la décision de prendre deux repas supplémentaires lorsqu'elles allaitent leur enfant ; ce taux diminue au profit d'une décision conjointe au fur et à mesure qu'elles avancent passant de 64% pour le niveau primaire à 50% pour le niveau supérieur.

Il ressort des résultats de l'enquête que 54% des femmes prennent elles-mêmes la décision de manger de la viande, des légumes et des fruits lorsqu'elles sont enceintes et leur conjoint en prend la décision dans 34% des cas. C'est à Matam (67%) et à Fatick (64%) qu'on rencontre les plus forts taux contrairement à Kolda (38%). Du point de vue ethnique, les femmes sérères viennent en tête avec 64% alors que seules 51% des femmes wolofs prennent elles-mêmes cette décision. Concernant le niveau d'éducation, les résultats montrent que 59% des femmes scolarisées prennent elles-mêmes la décision de prendre deux repas supplémentaires lorsqu'elles allaitent leur enfant ; ce taux diminue au profit d'une décision conjointe au fur et à mesure qu'elles avancent passant de 61% pour le niveau primaire à 50% pour le niveau supérieur.

Les résultats de l'enquête montrent que seules 27% des femmes interrogées prennent elles-mêmes la décision d'aller consulter un agent de santé lorsqu'elles sont enceintes ou allaitantes. En effet, il s'agit apparemment d'une prérogative des conjoints qui prennent cette décision dans 55% de cas. Il est heureux de noter qu'une décision conjointe est prise par les deux époux dans 14% de cas. C'est dans la zone Nord (Saint-Louis 45% et Matam 40%) que les femmes ont le plus de marge de manoeuvre contrairement à Kolda (13%). Ceci est confirmé par la désagrégation par ethnie qui informe que chez les Mandingues, les conjoints prennent cette décision à 64%. Le niveau de prise de décision chez les Sérères (45%) dépasse largement la

moyenne de 27%. Concernant le niveau d'éducation, 27% des femmes scolarisées en moyenne prennent elles-mêmes la décision d'aller consulter un agent de santé quand elles sont enceintes ou allaitantes ; il n'y a pas de différence sensible selon le niveau.

Par ailleurs, 33% des femmes enquêtées participent beaucoup à la prise de décision pour consulter un agent de santé lorsqu'elles sont enceintes ou allaitantes. Les taux les plus élevés se retrouvent à Ziguinchor (41%) et à Matam (48%). Les taux les plus faibles se retrouvent à Kolda (21%). La désagrégation par ethnie montre que les Sérères (45%) et les Diolas (40%) ont la plus forte participation dans cette prise de décision contrairement aux Mandingues (27%). Concernant le niveau d'éducation, les résultats montrent que la participation des femmes dans cette prise de décision augmente avec le niveau d'éducation atteint passant de 67% pour le primaire à 100% pour le supérieur.

*TABLEAU N° 18 : Preneur de décision concernant l'utilisation ou non d'une méthode de contraception par la femme enquêtée selon la région*

Preneur de décision	Moi-même	Conjoint(e)	Nous deux	Autre à préciser	Total
Ziguinchor	32%	30%	34%	4%	100%
Saint-Louis	18%	43%	37%	3%	100%
Kaolack	10%	58%	31%	0%	100%
Fatick	20%	40%	38%	2%	100%
Kolda	9%	63%	26%	2%	100%
Matam	27%	41%	32%	0%	100%
Kaffrine	21%	54%	25%	0%	100%
Sédhiou	15%	37%	46%	3%	100%
<b>Total</b>	<b>18%</b>	<b>46%</b>	<b>33%</b>	<b>2%</b>	<b>100%</b>

Il ressort de l'enquête informant que 18% des femmes interrogées prennent seules la décision d'utiliser ou non une méthode de contraception, 46% des décisions reviennent au conjoint et 33% des décisions sont prises de façon conjointe. Seules 2% des décisions sont prises par des personnes extérieures au couple (personnels de santé, parents). C'est surtout à Ziguinchor (32%) que les femmes ont le plus de marge de manœuvre contrairement à Kolda (9%).

A l'issue de l'enquête, 46% des femmes interrogées déclarent participer à la prise de décision concernant l'utilisation ou non d'une méthode de contraception. C'est à Ziguinchor (69%) qu'on retrouve le taux le plus élevé contrairement à Kolda (29%).

*TABLEAU N° 19 : Preneur de décision préféré concernant l'utilisation ou non d'une méthode de contraception par la femme enquêtée selon la région*

Preneur de décision préféré	Moi-même	Conjoint(e)	Nous deux	Autre à préciser	Total
Ziguinchor	44%	20%	33%	4%	100%
Saint-Louis	15%	36%	48%	1%	100%

Kaolack	16%	46%	34%	4%	100%
Fatick	18%	48%	34%	0%	100%
Kolda	10%	56%	32%	2%	100%
Matam	36%	28%	36%	0%	100%
Kaffrine	12%	52%	32%	4%	100%
Sédhiou	26%	45%	28%	1%	100%
<b>Total</b>	<b>22%</b>	<b>41%</b>	<b>35%</b>	<b>2%</b>	<b>100%</b>

Face à la sensibilité de la planification familiale, 22% des femmes préfèrent prendre seules cette décision d'utiliser ou non une méthode de contraception ; 41% préfèrent que ça soit le conjoint qui prend la décision et 35% optent pour une prise de décision ensemble entre les deux époux. L'analyse différentielle par région révèle que 44% des femmes de Ziguinchor préfèrent prendre leurs responsabilités seules contre 10% pour les femmes de Kolda.

Les résultats de l'enquête renseignent que 30% des femmes interrogées prennent elles-mêmes la décision de faire vacciner l'enfant ou de lui donner des médicaments s'il est malade ; dans 49% des cas ce sont les conjoints qui prennent cette décision et dans 18% de cas la décision est prise par les deux conjoints ensemble. L'analyse différentielle par région laisse apparaître des PIC dans la zone Nord (Saint-Louis 45% Matam 44%) contre 13% à Kaffrine et 18% à Kolda. L'influence de l'ethnie montre une large marge de manœuvre pour les Sérères (55%) et les Diolas (35%). Chez les Wolofs, 60% des femmes interrogées déclarent que ce sont leurs époux qui décident de la vaccination des enfants ou de la prise de médicaments s'ils sont malades. Par ailleurs, 41% des femmes scolarisées prennent elles-mêmes la décision relativement à la vaccination des enfants ou la prise de médicaments quand ils sont malades. La désagrégation par niveau d'éducation informe que le taux de prise de décision passe de 40% pour le niveau primaire à 50% pour le niveau supérieur ; concernant cette catégorie de femmes aucune personne extérieure au couple n'intervient dans cette prise de décision.

Dans cette prise en charge de l'enfant malade, 63% des femmes interrogées déclarent participer à la prise de décision dont 36% pour « Beaucoup ». L'analyse différentielle par région laisse apparaître des PIC dans la zone Nord (Saint-Louis 82%, Matam 73%) contre 45% à Kolda et 53% à Kaffrine. L'influence de l'ethnie montre une large marge de manœuvre pour les Diolas (80%) et les Sérères (72%). Chez les Wolofs, 54% des femmes interrogées déclarent participer dans cette prise de décision.

Par ailleurs, 75% des femmes scolarisées déclarent participer à la décision relativement à la vaccination des enfants ou la prise de médicaments quand ils sont malades. La désagrégation par niveau d'éducation informe que le taux de participation à la prise de décision passe de 72% pour le niveau primaire, 76% pour le niveau secondaire à 100% pour le niveau supérieur.

L'analyse de la préférence de choix montre que 25% des femmes interrogées déclarent préférer prendre elles-mêmes la décision concernant la vaccination de leurs enfants ou la prise de médicaments quand ils sont malades. La désagrégation par région révèle que 34% des femmes de Ziguinchor sont concernées par cette préférence, 42% des femmes de Matam et 29% des femmes de Saint-Louis contre 11% pour les femmes de Kolda. Les femmes de Kaffrine préfèrent à 67% que cette prise de décision soit dévolue à leurs époux. Près du tiers des femmes de Kolda (29%) préfèrent que la décision soit prise par les deux époux ensemble. L'influence de l'éducation renseigne que 32% des femmes scolarisées préfèrent prendre elles-mêmes la

décision de faire vacciner leurs enfants ou de leur donner des médicaments lorsqu'ils sont malades ; 34% préfèrent laisser leurs maris prendre cette décision et 30% préfèrent que la décision soit prise ensemble par les deux époux. La désagrégation par niveau d'éducation montre que cette préférence dans la prise de décision augmente avec le niveau passant de 29% au primaire, à 35% pour le secondaire et 50% pour le supérieur ; concernant cette catégorie de femmes aucune personne extérieure au couple n'intervient dans cette prise de décision.

Le sevrage constitue une période transitoire extrêmement importante dans le développement de l'enfant et il convient de bien le gérer. Il ressort des résultats de l'enquête que l'essentiel de la prise de décision relativement à l'arrêt de l'allaitement et à l'introduction d'autres aliments revient au conjoint (46%). Dans la zone Nord, 71% des femmes de Matam et 65% des femmes de Saint-Louis prennent elles-mêmes cette décision contre 7% à Kaffrine, 12% à Kaolack et 16% à Kolda.

L'analyse du niveau de participation des femmes à la prise de décision concernant l'arrêt de l'allaitement et l'introduction d'autres aliments selon l'ethnie informe que 66% des femmes diolas et 64% des femmes sérères déclarent participer dans cette prise de décision dont 58% pour « Beaucoup » chez les Diolas et 55% chez les Sérères.

Interrogées sur leur préférence concernant le preneur de décision relativement à l'arrêt de l'allaitement et l'introduction d'autres aliments selon le niveau d'éducation, 44% des femmes scolarisées déclarent préférer prendre elles-mêmes cette décision, 28% préfèrent laisser leurs époux prendre la décision et 22% préfèrent que la décision soit prise ensemble. La désagrégation par niveau renseigne que cette préférence augmente avec le niveau d'éducation passant de 43% au primaire, à 45% au secondaire et 50% au supérieur ; concernant cette catégorie de femmes aucune personne extérieure au couple n'intervient dans cette prise de décision contrairement aux femmes du niveau primaire et secondaire où respectivement 4% et 6% des décisions sont prises par des personnes extérieures au couple (parents ou beaux parents).

### ***Ce qu'il faut retenir***

*Relativement aux aspects de nutrition, 60% des femmes interrogées prennent elles-mêmes la décision concernant les repas quotidiens notamment à Kaolack où le taux atteint 68% contrairement à Kolda (47%). Concernant la prise d'un second repas complémentaire par la femme enceinte, la décision est prise à 54% par elle-même et à 32% par son conjoint. La désagrégation par niveau d'éducation laisse apparaître une tendance vers une décision conjointe au fur et à mesure qu'elles progressent de niveau ; les femmes qui n'ont aucun niveau d'éducation s'en réfèrent à 100% à leur conjoint.*

*En outre, 27% des femmes interrogées prennent elles-mêmes la décision d'aller consulter un agent de santé lorsqu'elles sont enceintes ou allaitantes ; il s'agit apparemment d'une prérogative des conjoints qui prennent cette décision dans 55% de cas. Elles participent beaucoup à la prise de décision pour consulter un agent de santé lorsqu'elles sont enceintes ou allaitantes (33%). Les taux les plus élevés se retrouvent à Ziguinchor (41%) et à Matam (48%) contre 21% à Kolda. Du point de vue de l'utilisation ou non d'une méthode de contraception, 18% des femmes interrogées prennent seules la décision, 46% des décisions reviennent au conjoint et 33% de façon conjointe. Face à la sensibilité de la planification familiale, 22% des femmes préfèrent prendre seules cette décision d'utiliser ou non une méthode de contraception ; 41% préfèrent que ça soit le conjoint qui prend la décision et 35% optent pour une prise de décision conjointe. Par ailleurs, 30% des femmes*

*interrogées prennent elles-mêmes la décision de faire vacciner l'enfant ou de lui donner des médicaments s'il est malade et dans 49% des cas ce sont les conjoints qui prennent cette décision. Concernant l'arrêt de l'allaitement et l'introduction d'autres aliments la décision revient au conjoint (46%). Dans la zone Nord, 71% des femmes de Matam et 65% des femmes de Saint-Louis prennent elles-mêmes cette décision contre 7% à Kaffrine.*

## SECTION 7 : NORMES SOCIALES ET DE GENRE

Cette partie analyse les relations entre les hommes et les femmes, les dynamiques et les inégalités de genre pertinentes au contexte. Elle fait également une analyse socio-économique des relations de genre (femme-homme, femme-femme, homme-homme, petit garçon-petite fille, selon les âges, etc.) autrement dit, des relations de pouvoir entre les femmes et les hommes et leur lien avec les moyens d'existence y compris l'eau/l'hygiène et l'assainissement.

### 7.1. Les normes liées à l'accès aux ressources

Cette partie est analysée à travers deux dimensions que sont les ressources foncières et les ressources du ménage y compris la production agricole et le bétail.

Concernant l'**accès au foncier**, très peu de femmes ont déclaré posséder une terre. Cet état de fait est partagé par l'essentiel des femmes au Sénégal. Il apparaît que les terres traditionnelles sont gérées le plus souvent suivant le droit coutumier qui reconnaît rarement les droits des femmes sur le foncier comme le montre cet extrait : « *les femmes en commun possèdent des champs. Mais s'il s'agit de champs individuels, seuls les hommes en possèdent* »<sup>7</sup>.

Sur les raisons qui font que les femmes ne possèdent pas de terres, elle nous dit : « *Ici, les hommes pensent que ce sont eux seulement qui doivent cultiver. C'est pour cela que les femmes ne possèdent pas de terre. Si c'est pour avoir une maison, cela est possible. Mais si c'est pour un champ, c'est très difficile car, si ton mari ne te donne pas de terre, tu seras obligée d'en louer* »<sup>8</sup>.

Cette situation est accentuée par deux causes que sont le droit coutumier mais également, le droit islamique qui établit que la femme reçoit en héritage la moitié de ce que reçoit l'homme comme le note cette femme : « *Quand un père de famille décède, seuls les garçons héritent des terres* »<sup>9</sup>.

Ce faible taux d'accès des femmes à la terre participe fortement à leur maintien dans une situation de vulnérabilité. Il faut rappeler que dans un pays où l'économie est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage, la terre est un enjeu capital pour la promotion des activités économiques, surtout en milieu rural. Son accès équitable est une condition sine qua non au développement des populations. De même, dans les activités d'investissement à caractère commercial, les obstacles qui se dressent pour permettre un accès correct des femmes à la terre sont liés à la faiblesse de leurs moyens économiques. Ainsi, même si les femmes s'activent fortement dans l'agriculture, le maraîchage ou toute autre activité, leur production est essentiellement destinée à la consommation du ménage comme le note cette femme : « *Tout ce que les femmes produisent n'est pas à vendre ; c'est pour la consommation de la famille. C'est l'homme seulement qui produit ce qu'on vend. Tous les revenus de la famille reviennent aux hommes* ». <sup>10</sup>

Il faut noter que malgré l'article 15 de la Constitution adoptée en 2001, qui garantit aussi bien à l'homme qu'à la femme le droit à la propriété, beaucoup de femmes ignorent l'existence des lois

<sup>7</sup> Extrait du focus group des femmes de Keur Saloum Diané le 24 décembre 2018.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ibidem.

<sup>10</sup> Extrait du focus group avec les femmes de Kambouya le 21.12.2018

qui leur permettent de les faire valoir. Quand elles les connaissent, elles n'osent pas remettre en cause les règles sociales, en particulier les rapports entre hommes et femmes. C'est le cas lorsqu'elles nous disent : « *Les femmes n'ont pas le droit d'avoir des terres puisqu'elles sont venues se marier. Seuls leurs enfants (garçons) peuvent se prévaloir de ce droit. La femme ne peut pas être propriétaire parce qu'elle vient d'une autre communauté* »<sup>11</sup>. Ce témoignage fait transparaître clairement une mise à l'écart des femmes dans l'accès au foncier qui se répercute au niveau de leurs rôles et statuts sociaux.

Il ressort également que la terre, au delà de sa dimension symbolique constitue également un enjeu économique. Son accès offre aux femmes une possibilité de promotion économique. En ayant accès au foncier, les femmes acquièrent une possibilité d'une indépendance économique vis-à-vis des hommes (maris). Ainsi, dans une relation basée sur une dépendance économique, la rupture de cette chaîne à travers un accès de la femme au foncier conduit nécessairement à une modification des rapports entre hommes et femmes.

Parmi les facteurs qui limitent l'accès des femmes au foncier on note le manque d'informations. Comme le démontre cet témoignage d'une habitante de Fass Thiéken qui nous dit : « *Franchement, on ne sait pas comment faire pour acquérir des terres* »<sup>12</sup>.

L'analphabétisme et le manque de formation des femmes, les maintiennent dans une situation d'ignorance y compris l'ignorance de leurs droits. Cela se traduit par l'attitude qu'elles adoptent en se contentant de « Ce qu'on leur donne ». Pour d'autres, bien qu'aspirant à posséder une terre, nous disent : « *On n'a pas encore le courage de voir les hommes ou le chef du village pour acquérir des terres* »<sup>13</sup>.

A la question de savoir pourquoi les femmes ne peuvent pas être propriétaires, elles répondent : « *Déjà on se marie à bas âge. On trouve nos maris avec leurs terres. S'il décède, ce sont les garçons qui vont hériter de la majeure partie de ses biens* »<sup>14</sup>.

Dans le volet **accès aux ressources du ménage**, il est question des ressources agricoles, du bétail, mais également des ressources financières.

En ce qui concerne la production agricole, il apparaît que les femmes s'occupent essentiellement des activités maraîchères, du jardinage et surtout de la riziculture dans les régions du sud. Quant aux hommes, propriétaires des terres, ils s'activent dans l'agriculture pendant la saison sèche. Les spéculations cultivées sont essentiellement l'arachide, le mil et le riz.

L'utilisation des récoltes varie selon la zone. Pour les régions du Centre essentiellement, une partie du mil et de l'arachide est vendue pour acheter du riz, du lait etc. Quant aux régions sud, le riz est essentiellement réservé à la nourriture familiale.

Il apparaît que si les femmes ont en charge la préparation du repas et décident très souvent des menus, elles n'ont pas toujours le contrôle de la production agricole.

Autrement dit, une fois les récoltes stockées dans le grenier, ce sont les hommes qui décident s'il faut vendre une partie de la récolte ou pas. A cela s'ajoute que l'argent issu de cette vente leur appartient. De même, les dérivés des récoltes appartiennent également aux hommes. C'est ce que montre ce témoignage : « *Après les récoltes, les femmes n'ont pas le droit de vendre le foin. Seuls les hommes le vendent et nous, on a aucun droit là dessus. C'est également le cas pour les salaires* »<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> Extrait du Focus group des femmes de Kerewane Bocar ( Saré Mbendi) le 24.12.2018

<sup>12</sup> Extrait du Focus group des femmes de Fass Thiékene 20 décembre 2018.

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Ibidem.

<sup>15</sup> Extrait du focus group avec les femmes de Gayène Sabakh 22 décembre 2018.

L'un des domaines dans lequel les femmes ont un accès relativement libre est celui du bétail et particulièrement des petits ruminants. Ce sont elles qui monopolisent le petit ruminant dans les familles que ce soient les moutons, les chèvres, la volaille et rarement sont les bœufs parce qu'ils appartiennent aux hommes. Comme le montre cet extrait : « *ça leur appartient et ce sont elles qui prennent les décisions concernant ces bêtes. Même si le mari en a besoin, il lui soumet le problème et si elle est d'accord, elle lui donne ou bien elle lui prête* »<sup>16</sup>.

Les ressources issues de la vente de ce petit bétail permettent à la femme de « *régler ses problèmes, ou payer des habits ; s'il y a une cérémonie quelconque, mariage, baptême, elle vend une chèvre par exemple* ». Au-delà de ses besoins personnels, la femme utilise l'argent issu de la vente du petit bétail pour les besoins du ménage à travers l'achat d'alimentation, mais également les soins aux enfants ainsi que les frais de scolarité. Si à la base, le petit bétail est une ressource d'appoint, son contrôle devient de plus en plus stratégique. Comme nous dit cette femme : « *Maintenant, les femmes sont formées pour vacciner la volaille. C'est le cas dans ce village où il y a des femmes qui sont formées dans ce domaine* »<sup>17</sup>.

### **7.2. Les normes liées à la division sexuelle du travail**

Les situations des hommes et des femmes ne sont pas le produit d'un destin biologique mais de construits sociaux. Ils forment deux groupes sociaux qui sont engagés dans un rapport social spécifique : les rapports sociaux de sexe. Ces derniers, comme tous les rapports sociaux, ont une base matérielle, en l'occurrence le travail, et s'expriment à travers la division sociale du travail entre les sexes. Les données issues de cette étude font ressortir deux principes essentiels : le **principe de séparation et celui de hiérarchisation**. Concernant le principe de séparation, on remarque qu'il existe des domaines ou travaux strictement réservés aux hommes et aux femmes. Ce principe s'exerce aussi bien au niveau de la communauté qu'au niveau familial.

Au niveau communautaire, il apparaît que les hommes s'occupent des travaux champêtres tandis que les femmes s'occupent des travaux qui demandent le moins d'effort physique. En considérant les régions sud (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou), on note : « *Ici une femme ne va pas aux champs pour cultiver, ce sont les hommes qui le font. Les femmes vont pour planter le riz après que les hommes aient fini de cultiver. Elles s'occupent aussi de la récolte du riz quand il arrive à maturité* »<sup>18</sup>.

Toujours dans ces régions, lorsque les villages ont une ouverture maritime ou que l'activité principale des populations est la pêche, on observe que ce sont les hommes qui sont chargés d'épandre la glace sur le poisson, du transport jusqu'au quai et de la vente directe du poisson. Quant aux femmes, elles sont chargées du rinçage du poisson, du salage et du séchage.

Ce cloisonnement des sphères d'intervention des deux sexes est une résultante du regard que porte la communauté sur ses hommes. Autrement dit, on risque une sanction (symbolique) s'il arrive de transgresser cette norme comme le montre cet extrait : « *On a honte de faire certains travaux car les gens disent que c'est pour les hommes. Quand on part dans les rizières pour cultiver on nous dit que c'est un travail très difficile et que la femme ne doit pas le faire* ».

A partir de là, deux conclusions peuvent être tirées. La première est que la division sexuelle du travail n'est une donnée rigide et immuable. Si ses principes organisateurs restent les mêmes, ses modalités (conception du travail reproductif, place des femmes dans le travail marchand, etc.) varient fortement dans le temps et dans l'espace. Ainsi, dans les régions du sud, la riziculture est réservée aux femmes tandis que dans le centre (Keur Saloum Diané), cette

<sup>16</sup> Extrait du Focus group avec les femmes de Kamboura 21 décembre 2018.

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Extrait du focus group avec les hommes de Kafountine réalisé au quartier de Batara le 13 décembre 2018.

activité jugée pénible est laissée aux hommes. De même, on remarque que les frontières ne sont plus aussi étanches qu'elles ne l'étaient. Ainsi, dans les régions du Sud, de plus en plus d'hommes s'activent dans le maraichage tandis que dans les régions du nord, les hommes investissent les domaines de l'agriculture.

### **7.3. La prise de décision**

Les relations entre conjoints, notamment la participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage, sont d'importants révélateurs des rapports de genre dans la société. La capacité à prendre part aux décisions est un élément essentiel pour l'autonomisation des femmes. Il est donc important de mieux cerner les facteurs qui déterminent la possibilité pour la femme de prendre part à la prise de décision, particulièrement au sein du ménage. Dans le cadre de cette analyse, le schéma de prise de décision a été analysé à travers plusieurs domaines. Pour mieux illustrer ce volet, nous allons l'appliquer à trois domaines que sont : la participation des femmes à la prise des grandes décisions concernant la communauté, l'accès au crédit et l'affectation des revenus du ménage.

#### **❖ Participation des femmes dans la prise des décisions importantes concernant la communauté**

L'analyse des données concernant la participation des femmes dans la prise des décisions importantes concernant la communauté montre plusieurs cas de figures. Ainsi, si certaines femmes affirment être consultées dans la zone nord (Saint-Louis, Matam), ce n'est pas le cas pour les femmes des régions centre (Kaffrine, Kaolack, Fatick) et sud (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor). « En effet, quand les hommes doivent prendre une décision importante, ils consultent les femmes, exposent la situation et demandent l'avis de tout un chacun »<sup>19</sup>. Il apparaît que même si les femmes de la zone nord affirment être associées à la prise des décisions importantes concernant la communauté, elles « acceptent » que « c'est la norme que les hommes prennent les décisions<sup>20</sup> ».

Concernant le poids des femmes dans le processus de prise de décision, ces mêmes femmes notent que « C'est le chef de ménage qui prend la décision et en informe ensuite il en fait part aux femmes et aux enfants. Si tout le monde trouve que c'est une bonne décision, il l'applique. Si quelqu'un d'autre propose mieux, c'est à lui d'approuver et de l'appliquer <sup>21</sup> ». Cette assertion laisse transparaître que même si les femmes affirment être consultées, elles reconnaissent que le dernier mot revient au chef de ménage, à l'homme. A la question de savoir pourquoi, elles répondent : « C'est comme ça que cela se passe depuis nos ancêtres, les décisions appartiennent aux hommes. Même s'ils consultent les femmes pour avoir leurs avis, la décision finale leur appartient <sup>22</sup> ».

Pour d'autres groupes de femmes, le schéma est tout autre. C'est le cas des femmes de Keur Saloum Diané qui notent : « Les hommes prennent eux-mêmes les décisions. Tout ce qu'ils veulent faire, ils le font. La seule fois qu'ils nous consultent, c'est lorsqu'ils veulent donner nos filles en mariage <sup>23</sup> » Malgré leur mise à l'écart, elles pensent pouvoir apporter un plus lorsqu'elles sont associées à la prise de décision car nous disent-elles, « la femme a de belles idées et elle peut toujours orienter<sup>24</sup> ».

---

<sup>19</sup> Extrait du Focus group des femmes de Péte

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Ibidem.

<sup>22</sup> Extrait du Focus group des femmes de Péte

<sup>23</sup> Extrait Focus group femmes de Keur Saloum Diané

<sup>24</sup> Ibid.

Toujours concernant la prise de décisions, l'analyse des données collectées dans le sud montre également une concentration du pouvoir entre les mains des hommes. Aussi bien les femmes que les hommes témoignent de cette situation. Cet état de faits est beaucoup plus accentué lorsque ce sont les hommes qui parlent. L'un d'entre eux note : « *Pour que ta maison soit bien tenue et qu'elle ait de l'ordre, n'accepte jamais que la femme prenne les décisions. Si elle t'impose des décisions, cette maison ne va pas marcher correctement. C'est l'homme qui doit prendre les décisions. Il y'a quand même certaines décisions qu'elle peut prendre, mais les grandes, c'est l'homme qui doit les prendre*<sup>25</sup> ». Cette affirmation cache à la fois le poids d'une culture à forte domination patriarcale mais également une éducation qui confine les relations de genres en fonction du sexe.

A la question de savoir quelles étaient les contraintes sociales qui bloquent la contribution des femmes dans la prise de décision, les femmes nous disent : « *Culturellement, les femmes sont venues se marier. Elles ont quitté chez leurs parents, venant d'autres contrées ou communautés voisines. Quand elles arrivent au domicile conjugal, elles doivent se soumettre* »<sup>26</sup>.

A travers ce témoignage on s'aperçoit que même en étant épouse, la femme n'est pas considérée comme étant membre issu de la famille, du village. Elle est toujours confinée au statut d'étrangère car, venue d'ailleurs. Ce qui dans une certaine mesure explique pourquoi on ne lui confie pas certains niveaux de responsabilité.

#### ❖ **La décision de contracter un crédit**

Dans une certaine mesure, les systèmes d'épargne et de crédit peuvent jouer un rôle important pour éviter une marginalisation des femmes et particulièrement celles qui vivent en milieu rural par leur manque partiel ou total d'intégration aux circuits de production et de commercialisation. Améliorer l'accès des femmes au financement (crédit) leur donne la possibilité d'entrer dans un processus d'autonomisation. Ces moyens supplémentaires participent à l'augmentation de leur productivité agricole, aux développements d'activités génératrices de revenus en parallèle à leur activité de production, au contrôle des moyens de production, à la gestion des ressources naturelles, et par conséquent, cela leur permet d'assurer la sécurité alimentaire future dont elles sont les garantes. Par l'augmentation de leur pouvoir économique, elles seront alors à même de s'organiser plus efficacement, de s'affirmer en tant que femme, de participer au processus de décision et d'élaboration des politiques les concernant, et de défendre leurs propres intérêts auprès des pouvoirs publics et les différentes institutions concernées.

Dans le cadre de cette étude, il est intéressant de voir que lorsqu'on s'intéresse à cet aspect, on constate des différences en fonction du statut de la femme. Autrement dit, les résultats montrent que parmi femmes qui n'accèdent pas au crédit ou ne prennent pas de crédit la majeure partie est mariée. A la question de savoir pourquoi, elles répondent que c'est à cause du refus du conjoint. Parmi celles qui sont mariées, on note également qu'une bonne proportion ne le déclare pas à leur mari et le font à son insu. A la question de savoir pourquoi, elles répondent parce par crainte qu'il ne leur demande l'argent reçu.

Toujours concernant le rapport entre la décision de contracter un crédit et le statut de la femme, il apparaît que la quasi-totalité de femmes célibataires n'ont eu besoin d'un crédit. A la

---

<sup>25</sup> Focus group de Kafountine le 13.12.2018 au quartier Batara.

<sup>26</sup> Focus group femmes à Kerewane Bocar ( Saré Mbendi) le24.12.2018

question de savoir pourquoi, deux catégories de réponses sont notées. Soit parce qu'elle n'en ont pas besoin parce ayant un « copain » qui parvient ou un parent qui subvient à leurs besoins. Enfin il est intéressant de voir que les veuves ont toutes pris des crédits.. Les raisons selon elles sont liées au fait qu'elles n'ont personne pour subvenir à leurs besoins.

D'une manière générale, bien que les femmes soient un élément fondamental pour la survie et la gestion de l'unité familiale, elles éprouvent de réelles difficultés d'accès aux ressources complémentaires tel que le crédit. Différentes barrières leur font obstacles lorsqu'elles souhaitent entreprendre ou développer une activité de production génératrice de revenus.

### ***Ce qu'il faut retenir***

*Les normes sociales et de genre sont analysées à travers deux dimensions que sont les ressources foncières et les ressources du ménages.*

*Concernant l'accès au foncier, très peu de femmes ont déclaré posséder une terre. Les terres traditionnelles sont gérées le plus souvent suivant le droit coutumier qui reconnaît rarement les droits des femmes sur le foncier. Cette situation est accentuée par deux causes que sont le droit coutumier mais également le droit islamique qui établit que la femme reçoit en héritage la moitié de ce que reçoit l'homme. Ce faible taux d'accès des femmes à la terre constitue un frein vers l'autonomisation des femmes et les maintient dans une situation de vulnérabilité.*

*Il convient de rappeler que 61% des femmes interrogées sont très engagées dans les activités génératrices de revenus mais 29% seulement ont un bon accès à la terre de production. En plus, même si les femmes s'activent fortement dans l'agriculture, le maraichage ou toute autre activité, leur production est essentiellement destinée à la consommation du ménage.*

*Les femmes ignorent leurs droits à la propriété tels que définis par la Constitution sénégalaise ; en plus, elles n'osent pas remettre en cause les règles sociales, en particulier les rapports entre hommes et femmes.*

*Les normes liées à la division sexuelle du travail, sont régies par les rapports sociaux de sexe. Deux principes essentiels ressortent des résultats. Le principe de séparation qui décrit les travaux strictement réservés aux hommes et ceux aux femmes aussi bien au niveau de la communauté qu'au niveau familial. C'est ainsi que dans les villages de pêcheurs, les hommes sont chargés d'épandre la glace sur le poisson, du transport jusqu'au quai et de la vente directe du poisson tandis que les femmes sont chargées du rinçage du poisson, du salage et du séchage.*

## **SECTION 8 : VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE**

Cette section traite des violences basées sur le genre (VBG) à travers leur typologie, les facteurs favorisant ainsi que la perception de ces violences selon les acteurs et les zones de survenance. L'ambivalence de la dépendance de la femme y est également traitée ainsi que la dualité entre autonomie des femmes et soumission à leur mari.

L'étude s'est également intéressée à la violence surtout à l'égard des femmes. Si l'on considère la violence comme étant tout acte nuisible dirigé contre le sexe féminin ou masculin et causant ou pouvant causer un préjudice ou des souffrances physiques, économiques, sexuelles ou psychologiques, les données montrent qu'il n'est pas rare d'assister à une de ces formes de violences.

### 8.1. Typologie des violences

Sur l'ensemble des 52 communes enquêtées, il ressort que l'on retrouve toutes les formes de violences avec une prédominance des violences physiques et émotionnelles comme l'atteste ce témoignage « *ici les violences existent. Nos maris ne nous consultent pas, si on ne leur fait pas part de nos besoins, ils ne les satisferont pas et ce sont des types de violences. Pire encore, il y a la violence physique, verbale et même la violence sexuelle chez les filles* »<sup>27</sup>

Les causes de ces violences sont souvent nombreuses et variées. Entre autres, la jalousie du mari qui peut se manifester sous plusieurs formes : il ne veut pas que *sa femme sorte le soir pour aller regarder la télévision, de participer aux réunions avec amies, rester longtemps au téléphone, etc.*

Les différentes causes des violences sont symptomatiques de la vulnérabilité de la femme et de son état de dépendance économique. Autrement dit, le mari trouve souvent des prétextes tels que le *manque d'obéissance de sa femme, le retard pour servir le repas, l'enfant qui pleure, etc.* pour exercer sur elle une forme de violence.

### 8.2. Perception des violences

La perception des violences, physiques, émotionnelles, économiques et psychologiques est souvent soutendue par des motivations objectives et subjectives. En prenant le cas des rapports entre conjoints, il ressort que pour certains hommes, la satisfaction des besoins de la femme est un devoir. Du coup, une fois qu'ils se sont acquittés de ce devoir, la femme leur doit en contre partie, respect et obéissance faute de quoi, ils sont en droit de la corriger.

Pour les hommes, s'acquitter de ce devoir leur donne la prérogative d'exercer une violence sur la femme. Ce qui se traduit par une ambivalence de la dépendance de la femme qui peut parfois être une conséquence de ce type de rapport ou en être la cause. Entre autres justificatifs fournis par les hommes, on note : « *Partout les femmes dépendent des hommes. Cela s'explique par le fait que quand on te la donne en mariage et qu'elle rejoigne le domicile conjugal, tout ce que son père faisait pour elle, cela te reviens en tant que mari. Tu dois subvenir à tous ses besoins. C'est à toi d'aller chercher de quoi lui nourrir et lui trouver sur son lit pour le lui donner, c'est à toi de lui donner la dépense, la soigner si elle tombe malade, acheter des habits pour elle, et même si elle doit se rendre dans une cérémonie, c'est à toi de lui donner ce qu'elle va amener là-bas comme argent. Elle ne peut pas aller ailleurs pour le chercher, c'est de ton devoir en tant que mari de lui assurer tout ça* »<sup>28</sup>.

D'autre part, l'obéissance et la soumission de la femme est aussi perçue comme un devoir. Lorsque la femme acquiert une autonomie financière et ne sollicite plus son mari pour la satisfaction de ses besoins, on assiste à une modification des rapports de domination. Autrement dit, l'autonomie financière de la femme, élément objectif de sa situation lui permet de rompre la chaîne de dépendance économique. Parfois, cela peut être une source de violence qui découle d'un climat de suspicion, de jalousie : *si par exemple tu es avec ta femme, tu ne lui donne rien et qu'elle s'habille comme un princesse, tu vas finir par lui demander la provenance de tout ça. Elle va toujours s'attendre que tu le lui demandes. Si tu ne parviens pas à la nourrir correctement, tu ne pourras pas la régler. « Su fééké meunoo ko rééggal do ko meuna régléé ». Il faut que tu puisses subvenir à ses besoins pour qu'elle puisse t'écouter, pour que tu puisses avoir de l'autorité sur elle.*<sup>29</sup>

<sup>27</sup> Extrait du Focus group des femmes de keur saloum Diané du 24 décembre 2019.

<sup>28</sup> Extrait du focus group avec les hommes de Kafountine réalisé au quartier de Batara le 13 décembre 2018.

<sup>29</sup> Extrait du focus group avec les hommes de Kafountine réalisé au quartier de Batara le 13 décembre 2018.

### ***Ce qu'il faut retenir***

*Les résultats de l'étude ont confirmé le caractère multiformes des violences basées sur le genre (violence physique, verbale, émotionnelle, sexuelle) avec ses conséquences au niveau économique, physique, reproductive et psychologique. Les différentes causes des violences sont symptomatiques de la vulnérabilité de la femme et de son état de dépendance économique.*

*Pour certains hommes, la satisfaction des besoins de la femme est un devoir certes mais, une fois qu'ils se sont acquittés de ce devoir, la femme leur doit en contre partie, respect et obéissance faute de quoi, ils sont en droit de la corriger. Lorsque la femme acquiert une autonomie financière et ne sollicite plus son mari pour la satisfaction de ses besoins, on assiste à une modification des rapports de domination. Autrement dit, l'autonomie financière de la femme, élément objectif de sa situation lui permet de rompre la chaîne de dépendance économique et cela est souvent source de violence.*

## **SECTION 9 : COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET DE COMPORTEMENT ET QUESTIONS D'APPRENTISSAGE**

Cette section traite des moyens de communication utilisés par les populations pour s'informer sur les activités communautaires, la santé, l'hygiène et la nutrition. Les différents canaux de communication sont passés en revue et des informations sont collectées sur leur utilisation, la fréquence, le moment le plus souvent utilisé et le canal préféré en vue de pouvoir développer un plan de communication adapté à chaque zone d'intervention.

### ***9.1. Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication***

Il ressort des résultats de l'enquête que sur les 919 personnes interrogées, 713 possèdent un appareil portable personnel soit 78% dont 94% parmi les hommes et 67% parmi les femmes.

Les résultats de l'enquête informent que 67% des personnes qui possèdent un appareil portable l'utilisent pour envoyer ou recevoir des SMS ou des messages vocaux. L'analyse différentielle par âge révèle que cette utilisation est forte chez les jeunes (69% entre 20 et 24 ans) et chez les adultes (entre 30 et 49 ans) et moindre pour les plus jeunes (56% entre 15 et 19 ans) et les vieux (50% au delà de 50 ans).

La différence dans la disponibilité d'un appareil portable par sexe disparaît quand on analyse l'utilisation (68% pour les hommes et 67% pour les femmes). La désagrégation par région montre que 85% des hommes de Ziguinchor et 75% de ceux de Sédhiou utilisent leur appareil portable pour envoyer ou recevoir des SMS ou des messages vocaux contre 49% pour les hommes de Saint-Louis et 45% pour ceux de Kaffrine. Chez les femmes les plus forts taux d'utilisation se retrouvent à Ziguinchor, à Kaolack et à Matam avec (80%).

Il ressort des résultats de l'enquête que l'utilisation des réseaux sociaux pour partager des informations est surtout pratiquée par les personnes d'âges intermédiaires (entre 20 et 39 ans). En effet, 27% de ces personnes utilisent les réseaux sociaux pour partager des informations contre une moyenne de 21%. Parmi les plus jeunes (15 à 19 ans) 13% utilisent les réseaux sociaux contre 15% pour les plus âgés (40 ans et plus). La désagrégation par région informe que Matam est la plus équipée avec une moyenne d'utilisation de 35% ; l'influence de l'âge montre que 50% parmi les plus jeunes et 28% parmi les plus âgés utilisent les réseaux sociaux pour partager des informations. La région de Kaffrine est la moins dotée avec une moyenne d'utilisation des réseaux sociaux de 7% ; parmi les plus jeunes aucun des enquêtés n'utilise les réseaux sociaux et parmi les plus âgés seuls 7% les utilisent.

### **9.2. Ecoute des émissions de la radio et de la télévision**

Sur la zone d'intervention, 78% des personnes enquêtées écoutent la radio dont 89% à Kolda, 83% à Sédhiou, 80% à Ziguinchor, 78% à Saint-Louis, 76% à Matam, 67% à Kaffrine, 64% à Kaolack et 68% à Fatick. Dans la région de Ziguinchor la radio est écoutée par 95% des personnes enquêtées à Boutoupa Camara Counda, 88% des personnes enquêtées à Kataba 1 et à Suelle et seulement par 46% à Adéane. Dans le département de Podor (Saint-Louis) 94% des personnes enquêtées à Guédé Village écoutent la radio contre 56% dans la commune de Niandane. Dans la région de Kaolack, 94% des personnes enquêtées dans la commune de Ngayène écoutent la radio contre 50% dans la commune de Paos Koto. Dans la région de Fatick, 79% des personnes enquêtées dans la commune de Keur Saloum Diané écoutent la radio contre 37% dans la commune de Nioro Alassane Tall. Dans la région de Kolda plus des trois quarts des personnes enquêtées dans la zone d'intervention écoutent la radio dont 100% dans les communes de Mampatim et Tankanto Escalé. Les taux d'écoute les plus faibles se retrouvent à Bourouco (71%) et Thiéty (77%). A Matam, 87% des personnes enquêtées dans la commune de Dabia écoutent la radio contre 57% à Bokidiawé. Dans la région de Kaffrine, 84% des personnes enquêtées dans la commune de Sali Escalé écoutent la radio contre 56% à Ida Mouride. Dans la région de Sédhiou, 89% des personnes enquêtées dans la commune de Dianabah écoutent la radio contre 73% à Kolibantang.

En moyenne, la radio est écoutée plus de trois fois dans la semaine par 72% des personnes enquêtées dont 80% à Saint-Louis et 65% à Ziguinchor. Les moments de la journée les plus utilisés pour écouter la radio sont le matin par 39% des personnes enquêtées notamment à Sédhiou par 49% et le soir par 25% notamment à Kaffrine par 41% de ces personnes. Les moments les moins utilisés pour écouter la radio sont l'après-midi avec 17% dont 8% à Sédhiou et la nuit avec 18% dont 7% à Matam.

La télévision est regardée par 60% des personnes enquêtées dont 79% à Ziguinchor, 69% à Fatick, 66% à Matam, 62% à Kaolack, 61% à Saint-Louis, 58% à Sédhiou, 49% à Kolda et 27% à Kaffrine. Concernant la fréquence, 75% des personnes enquêtées regardent la télévision plus de trois fois dans la semaine. Les fréquences les plus élevées se retrouvent à Ziguinchor, Matam et Sédhiou (80%) contrairement à Kolda (67%). C'est surtout la nuit qui est utilisée pour regarder la télévision avec un taux de 51% et le soir (33%) indépendamment du sexe. Il y a peu de disparités régionales sur les moments de suivie des émissions à la télévision. Cependant à Kolda 35% des femmes regardent la télévision l'après-midi contre 5% des hommes ; à Sédhiou le taux est de 10% alors qu'aucun homme parmi les enquêtés ne regarde la télévision le matin ou l'après-midi ; il en est de même à Kaffrine. C'est dire que pour toucher les hommes dans ces régions à travers la télévision, il faut faire passer les émissions la nuit de préférence. A Kaolack par contre on peut accrocher les hommes l'après-midi à hauteur de 28%.

### **9.3. Organisation de réunions de quartier/village**

Les réunions des associations de quartier ou village ne se tiennent pas souvent (47% moins d'une fois par mois), 15% une fois par mois et 38% une fois par semaine. A Kolda, 46% des réunions se tiennent chaque semaine contre 19% à Kaffrine. Concernant le moment, il est noté que 88% des réunions se tiennent soit l'après-midi (44%) soit le soir (44%). A Kolda et à Matam 67% des réunions se tiennent respectivement l'après-midi et le soir. Du point de vue de l'appréciation sur le taux de présence, 75% des personnes enquêtées déclarent qu'il y a une bonne représentation notamment à Kolda (83%) contre 58% à Kaolack.

#### ***9.4. Principaux canaux de communication utilisés pour recevoir des informations sur la santé et la nutrition***

Concernant la réception d'informations sur la santé et la nutrition, les résultats de l'enquête révèlent que 74% des personnes interrogées les reçoivent à travers la radio notamment à Kolda (85%), à Sédhiou (80%) et à Saint-Louis (78%) ; 47% des personnes interrogées déclarent les recevoir à travers la télévision dont 67% à Ziguinchor et 57% à Matam ; 68% les reçoivent à travers les causeries de quartier dont 73% à Saint-Louis et à Kolda ; 63% les reçoivent à travers les visites à domicile dont 70% à Kolda et 78% les reçoivent à travers les personnels de santé notamment à Fatick (86%) à Ziguinchor et Kolda (82%).

Sur les 919 personnes interrogées, 183 ont déclaré ne pas avoir reçu d'information sur la santé et la nutrition soit 20% de la population d'enquête ; 232 ont déclaré les avoir reçus à travers la radio soit 25% ; 36% des personnes interrogées déclarent les avoir reçus équitablement à travers la télévision, les causeries de quartier/village et les personnels de santé. Les canaux les moins utilisés sont les visites à domicile (8%), le téléphone portable (6%), les voisins/parents et les réseaux sociaux à hauteur de 2% chacun.

La désagrégation par région informe qu'à Ziguinchor 18% des personnes interrogées déclarent recevoir ces informations à travers les causeries de quartier/village notamment dans la commune de Kataba 1 (32%) ou la télévision dont Kataba 1 (28%) ; 17% des personnes interrogées déclarent avoir reçu ces informations à travers la radio notamment à Niaguis (33%). A Saint-Louis 35% des personnes interrogées n'ont reçu aucune information sur la santé et la nutrition au cours des 12 derniers mois ; 25% d'entre elles les ont reçues à travers la radio notamment à Fanaye (33%) et Guédé Village (32%) et 10% pour chacun des canaux causeries de quartier/village notamment à Ndiayène Pendao (40%) et à Pété (15%). Les personnels de santé constituent le canal déclaré par 16% des personnes interrogées à Guédé Village, 13% à Ndioum et à Niandane. 11% des personnes interrogées déclarent avoir reçu ces informations à travers les visites à domicile dont 23% à Pété. ; dans la commune de Guédé Chantier, le téléphone portable constitue le seul canal d'information déclaré par les personnes enquêtées et est valorisé à hauteur de 13%. A Kaolack 17% des personnes interrogées déclarent recevoir ces informations à travers le téléphone portable notamment 47% dans la commune de Dabaly et 33% à Taiba Niassène, 16% à travers la radio notamment 33% à Ngayène, 13% pour les personnels de santé notamment 22% à Paos Koto, 13% à travers les visites à domicile notamment 28% à Ngayène et 13% à travers la télévision notamment 24% à Wack Ngouna.

A Fatick 29% des personnes interrogées déclarent recevoir des informations sur la santé et la nutrition à travers les personnels de santé notamment 36% dans la commune de Keur Samba Guèye, 14% à travers la radio notamment 19% à Toubacouta, 13% à travers le téléphone portable notamment 37% à Nioro Alassane Tall. Les causeries de quartier/village sont valorisées à hauteur de 10% notamment dans la commune de Keur Saloum Diané (21%) de même que la télévision (10%) notamment 19% dans la commune de Toubacouta.

A l'issue de l'exploitation des données d'enquête, il est noté que 736 personnes parmi les 919 ont déclaré avoir des informations sur la santé et la nutrition au cours des 12 derniers mois et plus de 90% d'entre elles déclarent avoir changé de comportement en conséquence sans différence sensible relativement au genre. Seulement cette moyenne globale cache des disparités au niveau régional en ce sens que les trois zones ont des spécificités comportementales. En effet, après l'exposition aux messages sur la santé et la nutrition, 85% des femmes de la zone Nord ont changé de comportement contre 96% des hommes ; c'est dire qu'à Ziguinchor, Kolda et Sédhiou les femmes sont plus hostiles au changement que les hommes. Dans la zone Nord, le phénomène inverse est noté car 95% des femmes interrogées déclarent

avoir changé de comportement contre 80% des hommes ; c'est dire qu'à Matam et Saint-Louis les hommes sont plus hostiles au changement que les femmes. Un équilibre genre est noté dans la zone Centre avec 94% de femmes qui ont changé de comportement suite à une exposition aux messages sur la santé et la nutrition contre 90% des hommes ; c'est dire qu'à Kaffrine, Kaolack et Fatick il y a peu de différence entre les sexes en matière de changement de comportement. Le canal de communication préféré par les personnes interrogées pour recevoir des informations sur la santé et la nutrition est la radio (25%) notamment à Kolda avec 38% ; le taux d'écoute le plus faible se retrouve à Kaffrine (13%) ; le canal préféré la-bas est le personnel de santé (29%). La télévision, les personnels de santé et les causeries de quartiers suivent avec 12% notamment à Ziguinchor (18%) ; Kaffrine a le taux de téléspectateurs le plus faible (5%).

**Tableau N° 20 : Répartition des jeunes qui ont reçu des informations sur la santé et la nutrition au cours des 12 derniers mois et qui ont changé de comportement en conséquence**

Tranche d'âge	Entre 15 et 19 ans	Entre 20 et 24 ans	Entre 25 et 29 ans	Total jeunes
<b>Jeunes qui ont reçu des informations sur la santé et la nutrition au cours des 12 derniers mois</b>				
Masculin		57,1%	73,7%	69,2%
Féminin	81,3%	77,0%	86,4%	81,3%
Total	81,3%	75,9%	84,5%	80,3%
<b>Jeunes qui ont changé de comportement en conséquence</b>				
Masculin		75,0%	85,7%	83,3%
Féminin	89,7%	91,8%	91,6%	91,3%
Total	89,7%	91,1%	90,8%	90,8%

En matière de communication, 80% des jeunes âgés de 15 à 29 ans déclarent avoir reçu des informations sur la santé et la nutrition au cours des 12 derniers mois notamment aux âges les plus avancés (entre 25 et 29 ans). Les filles sont plus exposées aux messages que les garçons avec respectivement des taux de 81% contre 67%.

Un fort impact est noté par rapport à cette exposition aux messages car 90% d'entre eux ont changé de comportement dont 91% de filles contre 83% de garçons.

### **9.5 Les questions d'apprentissage**

L'analyse des questions d'apprentissage a été abordée sous plusieurs angles. Il s'agit notamment des obstacles liés à la production, à la consommation, d'aliments diversifiés, à la contribution des femmes à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, etc.

Concernant la **production et la consommation d'aliments diversifiés**, sains et nutritifs par les ménages, certains déterminants sont à prendre en compte. Il convient de noter que l'environnement agro-écologique en constitue un élément important dans les ménages de la zone sud. Les facteurs qui déterminent la production alimentaire sont révélés par l'extrait de discours suivant : « *C'est par rapport à la zone. Cette zone est propice à la riziculture. Les gens cultivent le riz pour que ce riz récolté leur permette de souffler un peu. Les gens n'ont pas de travail qui leur permette d'acheter du riz 12 mois sur 12 donc, l'alternative est de cultiver du riz pour leur permettre de rester deux à trois mois sans acheter du riz. Il arrive aussi que des familles*

*restent un an sans acheter du riz parce que la récolte était bonne. Des fois ils en donnent même. C'est la zone qui le détermine. Il faut rappeler également que le riz n'est jamais vendu»<sup>30</sup>.*

La possibilité qu'offre la culture du riz constitue pour plusieurs ménages (pères de familles) une stratégie de gestion des risques. Autrement dit, « *C'est parce que dans cette zone, les gens ne sont pas riches donc il faut trouver une alternative qui est de cultiver du riz pour couvrir les fins de mois. Et par la grâce de Dieu, tu peux utiliser ce riz récolté pendant des mois avant que tu ne cherches de l'argent pour acheter du riz* ». <sup>31</sup>. Ainsi, face la charge que constitue l'obligation de la dépense quotidienne, avoir un grenier rempli de riz permet de « *souffler un peu* ».

Cette même stratégie est observée dans la zone centre avec une forte propension à la culture de l'arachide et du mil. Cependant au-delà de la dimension agro-écologique qui fait qu'une spéculation est propice d'une zone à une autre, d'autres déterminants subsistent également. Certains n'hésitent pas à convoquer l'histoire ou la croyance religieuse pour justifier une production agricole. C'est le cas lorsqu'on nous dit : « *Nous sommes nés et nous avons trouvé que nos parents sont entrain de le faire* ».

Concernant toujours les freins liés à la culture, la consommation d'aliments diversifiés et sain, l'**offre peu diversifiée** mais également les **habitudes alimentaires** constituent des obstacles à prendre en compte. Cela se justifie lorsqu'ils nous disent : « *Pour le déjeuner c'est le riz et le diner parfois on fait le couscous. On ne peut pas vouloir manger du thiof alors que tu ne le vois pas. Nous consommons ce que nous trouvons et puis nous n'avons pas de marché où on peut trouver une diversité d'aliments. Les boutiques que nous avons par ici ne vendent pas certaines denrées alimentaires. Même si nous le voulions, notre vie dépend aussi de la disponibilité des aliments. Nous consommons ce que nous voyons* »<sup>32</sup>

Lorsqu'il s'agit des femmes enceintes et allaitantes et chez les enfants de 6 à 59 mois, il apparait que c'est plus la disponibilité du produit qui est primordiale. Autrement dit, « *C'est une alimentation par saisons et selon le produit ou la spéculation disponible. Même pour les femmes enceintes c'est la même chose, elles sont obligées de consommer ce qu'elles trouvent* ». Néanmoins, il faut noter qu'il est également toléré qu'une femme enceinte puissent manger autre chose si elle en a les moyens.

Pour ce qui est de la **contribution des femmes à la sécurité alimentaire** et ses effets sur la nutrition, l'analyse des données montre plusieurs aspects. Le premier élément à révéler est que toute la production des femmes est destinée à la consommation du ménage. A l'exception des produits maraichers qui peuvent être vendus, la production est strictement destinée à la consommation du ménage. Tant au niveau de la diversification de l'alimentation que de la production et même du soutien financier, leur contribution reste visible. Ainsi, elles nous disent : « *on cultive l'oignon, le chou, la tomate, la patate, la carotte. Cela nous aide beaucoup car, ça diminue les dépenses. Au lieu de les acheter, on va les cueillir directement et cet argent peut servir à autre chose* »<sup>33</sup>. Il apparait donc non seulement les productions issues des récoltes de femmes sont consommées par le ménage mais, les ressources issues de la vente d'une partie de leurs productions sont réinvesties dans les ménages sous d'autres dépenses.

En plus de produits de la récolte, les femmes sont détentrices du petit bétail constitué des poules, des chèvres et moutons. Ce capital constitue également un élément important de la sécurité alimentaire du ménage dans la mesure où, elles peuvent y prélever pour la

---

<sup>30</sup> Extrait du focus group avec les hommes de Kafountine réalisé au quartier de Batara le 13 décembre 2018

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Focus group hommes à Bona le 09.12.2018

<sup>33</sup> Focus groupe des femmes de Keur Saloum Diané le 24.12.2018

consommation du ménage mais également, en vendre en cas de besoins. Etant donné le rôle important que jouent les femmes dans la production et la disponibilité de vivres, les stratégies de sécurité alimentaire durable devront prendre en compte leur accès limité aux ressources productives. Il faut noter que cette limitation d'accès aux ressources et l'insuffisance de leur pouvoir d'achat, constituent des facteurs bloquants à la pleine contribution des femmes à la sécurité alimentaire. D'autres obstacles tels que la division sexuelle du travail sont également notés. Si en apparence elles sont confinées à des « tâches légères », il est important de noter qu'en termes de volume (durée du travail), elles sont prises par ces activités une bonne partie de la journée. Nous avons remarqué que si les hommes ont en charge le défrichage, le brûlis et le labourage, les femmes s'occupent du sarclage, le repiquage et les travaux après la récolte. Dans certaines zones, les deux groupes participent au semis et à la récolte. A cela s'ajoute également la recherche de bois mort pour la cuisson et le séchage du poisson pour les femmes de la zone sud.

D'autres facteurs limitatifs à la contribution des femmes à la sécurité alimentaire sont également notés. Il s'agit surtout de leur faible accès à la terre mais également au crédit. D'ailleurs, l'analyse des données quantitatives montre que 89% des femmes mariées n'ont pas contracté de crédit à cause du refus du conjoint ; ce qui est assez symptomatique d'un manque d'autonomie face à la prise de décision.

En s'intéressant aux **facteurs qui influencent les décisions d'achat et de production alimentaire** chez les hommes et les femmes dans le ménage, plusieurs éléments peuvent être relevés. Avant tout, il est important de rappeler que le niveau de participation de la femme à la prise de décision varie selon le type de décision. Beaucoup de femmes participent à la prise de décision concernant la gestion de leurs revenus, le choix du menu, la gestion des petits ruminants, etc. Toutefois, dans les chaînes de prise de décision, il existe une hiérarchisation des rôles. Comme le montre cette assertion : « *C'est l'homme qui dit allons acheter du mil, du riz, pour l'alimentation du ménage. Quant à la préparation des repas, c'est à la femme de voir ce qu'elle va préparer. Dans ce domaine, la décision appartient à la femme* »<sup>34</sup>.

Dans le processus d'achat des produits alimentaires, c'est la femme qui fait le constat et en exprime le besoin à l'homme qui à son tour, prend la décision d'achat ou, donne la permission de prélever la quantité nécessaire dans le stock de vivre disponible. Ainsi nous disent nos interlocuteurs : « *Quand le produit est fini, c'est la femme qui le constate. Elle en informe son mari et ce dernier donne l'ordre d'aller acheter. C'est lui qui débourse l'argent. Selon que le mari a de l'argent disponible ou pas, l'achat se fera le jour même ou ultérieurement* »<sup>35</sup>.

Dans cette chaîne de responsabilités, il est également intéressant de voir que les jeunes ont en charge le transport des produits achetés. Comme le rapporte cet auteur : « *Normalement c'est l'homme qui va acheter, le garçon de la maison va le transporter et c'est à la femme que revient la charge de faire la cuisine* »<sup>36</sup>.

Globalement, très peu de femmes participent aux décisions portant sur les achats importants du ménage. Le faible pouvoir économique de la femme pourrait expliquer son faible pouvoir de décision concernant les achats importants du ménage, étant donné que ce type de décision engendre des dépenses. Cependant, lorsqu'il s'agit de la femme qui mène une activité rémunérée ou qui dispose d'un jardin maraîcher, les rapports changent.

Il est également intéressant de remarquer qu'en fonction de l'âge, les relations au sein du couple évoluent. Autrement dit, lorsque la femme a de grands enfants, son pouvoir décisionnel augmente. Comme le note notre interlocuteur : « *Il arrivera un moment de la vie où toutes les*

---

<sup>34</sup> Focus group hommes à Kambouya le 21.12.2018

<sup>35</sup> Ibid.

<sup>36</sup> Ibidem.

*décisions concernant ton foyer vont être prise par la femme et ses enfants et on ne fera que te rendre compte. C'est-à-dire quand les enfants vont grandir, toi qui est le chef de ménage tu vas devenir un employé (sourga) de la maison. La femme va se concerter avec ses enfants et ils vont prendre des décisions et c'est à la femme de venir te rendre compte »<sup>37</sup>. Ainsi, si au départ, les grandes décisions du ménage sont prises par l'homme, au fur et à mesure que la femme acquière une autonomie financière, son pouvoir décisionnel augmente. Dans le présent cas, les enfants sont également soit des pourvoyeurs de ressources ou constituent une force physique capable d'appuyer la femme pendant les récoltes.*

L'exploitation des données qualitatives montre que dans le processus de prise de décision, la femme a peu de liberté. Pour entreprendre quoi que ce soit, elle doit consulter son mari. Cela, même pour participer aux réunions communautaires. Par contre, l'homme est libre de faire ce qu'il veut, avec ou sans le consentement de la femme, quel que soit le régime de mariage. Globalement, les facteurs qui influencent la décision d'achat et de production alimentaire au sein de son ménage sont d'ordre culturel, sociodémographique et économique.

L'analyse des données sur ***l'efficacité et l'efficience d'une approche utilisant les TIC*** dans la collecte de données, le suivi et la diffusion de l'information dans les projets de nutrition et de sécurité alimentaire fait état de données différenciées. Ainsi, si environ 78% des personnes interrogées (717 sur 919) ont un téléphone portable, les hommes sont majoritaires avec 67% des détenteurs d'un téléphone portable. Il apparaît que chez les jeunes de 20-24 ans, la proportion de ceux qui utilisent leur téléphone pour envoyer, recevoir un SMS ou messages vocaux est plus élevée.

De même, les données montrent que l'utilisation des réseaux sociaux pour partager des informations est surtout pratiquée par les personnes d'âges intermédiaires (entre 20 et 39 ans). A côté du téléphone portable, l'écoute des émissions de la radio et de la télévision occupent une place importante dans la vie des populations enquêtées. En moyenne, la radio est écoutée plus de trois fois dans la semaine par 72% des personnes interrogées. Globalement, les principaux canaux de communication utilisés pour recevoir des informations sur la santé et la nutrition sont la radio et la télévision.

D'autre part, sur la perception de l'utilisation des technologies, les enquêtés font le plus souvent état des inconvénients que des avantages. Pour eux, l'avancée de la technologie, constitue une cause de déviation. A titre d'exemple, « *Tu peux être avec ta fille, tu lui donnes une bonne éducation. Elle ne va nulle part mais avec les facebook et whatsapp, elles ont tout là-bas. Et dès que tu l'envoies au marché, elle en profite rapidement pour faire ce qu'elle a envie de faire en envoyant un texto à son petit ami. Et si elle tombe enceinte, tu es étonné parce que personne n'entre ni ne sort de chez toi. Ce sont des choses que nous avons vécu dans ce village. Et ça, c'est un des inconvénients pour moi »<sup>38</sup>. Cette crainte de voir le contrôle parental leur échapper du fait des TIC, justifie entre autre, les restrictions dont sont victimes les filles et les femmes dans le domaine de l'accès aux TIC. Plusieurs prétextes sont fournis à cet effet : « *C'est aussi mon devoir de veiller à ce que les enfants ne passent tout le temps à regarder la télévision ».**

Toujours en ce qui concerne ce volet, des innovations introduites par d'autres projets ont été rapportées. A titre d'exemple, le projet USAID Yombal Mbodjeu dans la région de Kaffrine qui introduit de nouveaux équipements agricoles pour l'allègement des tâches chez les femmes et la réduction du temps consacré aux travaux domestiques. Comme le rapporte cet enquêté qui témoigne des avantages de ce projet : « *Il y a des types des machines pour piler le mil, le maïs, les céréales en 15 minutes. Ce que la femme faisait en 4 heures de temps ou plus, elle le fait*

<sup>37</sup> Focus group à Kafountine le 13.12.2018 au quartier Batara.

<sup>38</sup> Focus group hommes à Bona le 09.12.2018

*maintenant en 15 minutes. Dans le cadre de ce partenariat, nous sommes en train de voir avec les femmes comment leur permettre d'accéder à ces types d'équipements. Nous essayons de promouvoir l'introduction de ces technologies soit à travers des subventions ou des partages des coûts »<sup>39</sup>.*

Le dernier point sur les questions d'apprentissage traite des effets des **actions des groupes de travail citoyen** sur l'élaboration et l'amélioration des stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle par les autorités locales. Les données montrent que le plaidoyer est important pour sensibiliser sur la nécessité de faire grandir la volonté publique et politique, de définir les priorités et d'améliorer les politiques pour tirer parti des extrants de la nutrition à partir de mesures prises dans tous les secteurs et par les différentes parties prenantes. Plusieurs acteurs qui interviennent soit dans les mêmes domaines que le projet ou dans les domaines complémentaires ont été recensés sur le terrain. Autrement dit, les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de l'hygiène, etc sont concenés. A côté, de ces organisations, on note également les groupements, les réseaux ou unions locales. Cependant, la grande faiblesse de ces organisations est comme nous le dit cet enquêté : *«Souvent, les réseaux ou unions locales des femmes sont extrêmement dynamiques. Ces organisations de femmes qui sont mises en place dans certains de nos communes pourraient s'intéresser d'avantage aux activités qui en principe, devront concourir à renforcer l'autonomie des femmes. Cependant, du point de vue de leur structuration, nous constatons que des efforts méritent d'être faits pour les consolider et les renforcer afin que les femmes puissent s'organiser d'avantage et mettre en place des organes destinés à une meilleure gouvernance»<sup>40</sup>.* Ainsi, pour que ces acteurs puissent jouer pleinement leur rôle, la coordination des efforts de ce large éventail de parties prenantes y compris les services déconcentrés en charge de la santé, de l'agriculture, de l'éducation, de l'hydraulique, les organisations de la société civile, etc est requise.

### **Ce qu'il faut retenir**

*Les résultats de l'enquête révèlent que 78% des personnes interrogées possèdent un téléphone portable dont 94% parmi les hommes et 67% parmi les femmes ; 67% d'entre elles l'utilisent pour envoyer ou recevoir des SMS ou des messages vocaux. La désagrégation par région montre que 85% des hommes de Ziguinchor utilisent leur appareil portable pour envoyer ou recevoir des SMS ou des messages vocaux contre 45% pour ceux de Kaffrine. Chez les femmes les plus forts taux d'utilisation se retrouvent à Ziguinchor, à Kaolack et à Matam avec près de 80%. L'utilisation des réseaux sociaux pour partager des informations est surtout pratiquée par les personnes d'âges intermédiaires (entre 20 et 39 ans) par 27% des personnes enquêtées.*

*Sur la zone d'intervention, 78% des personnes enquêtées écoutent la radio et 72% d'entre elles plus de trois fois dans la semaine. Les moments de la journée les plus utilisés pour écouter la radio sont le matin par 39% des personnes. La télévision est regardée par 60% des personnes enquêtées et c'est surtout la nuit qui est utilisée (51%) indépendamment du sexe.*

*Les réunions des associations de quartier ou village ne se tiennent pas souvent (47% moins d'une fois par mois, 15% une fois par mois et 38% une fois par semaine).*

*Concernant la réception d'informations sur la santé et la nutrition, les résultats de l'enquête révèlent que 74% des personnes interrogées les reçoivent à travers la radio notamment à Kolda (85%), 47% déclarent les recevoir à travers la télévision dont 67% à Ziguinchor, 68% les reçoivent à travers les causeries de quartier dont 73% à Saint-Louis, 63% les reçoivent à travers les visites à*

<sup>39</sup> Entretien avec le responsable du projet à Kaffrine

<sup>40</sup> Entretien avec le Sous-préfet de Toubacouta.

domicile dont 70% à Kolda et 78% les reçoivent à travers les personnels de santé notamment à Fatick (86%) à Ziguinchor et Kolda (82%); 90% d'entre elles déclarent avoir changé de comportement en conséquence. La désagrégation par sexe informe que 85% des femmes de la zone Nord ont changé de comportement contre 96% des hommes. Dans la zone Nord, le phénomène inverse est noté car 95% des femmes interrogées déclarent avoir changé de comportement contre 80% des hommes. Un équilibre genre est noté dans la zone Centre avec 94% de femmes qui ont changé de comportement suite à une exposition aux messages sur la santé et la nutrition contre 90% des hommes.

Le canal de communication préféré par les personnes interrogées pour recevoir des informations sur la santé et la nutrition est la radio (25%) suivie de la télévision, des personnels de santé et des causeries de quartiers avec 12% notamment à Ziguinchor (18%); Kaffrine a le taux de téléspectateurs le plus faible (5%).

Pour ce qui est des questions d'apprentissage, trois déterminants à la production d'aliments diversifiés, sains et nutritifs sont notés. Ils s'agit de l'influence de la zone, des traditions ou habitudes culinaires et de l'offre peu diversifiée.

Concernant la décision d'achat des produits alimentaires, il s'agit de la disponibilité des ressources, du statut de la femme (selon qu'elle a une autonomie ou pas) et surtout du type de produit à acheter.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le projet Feed The Future Sénégal Kawolor fait suite et s'appuie sur les leçons et réussites des projets USAID Yaajeende et SPRING pour faire passer à l'échelle les modèles et approches d'agriculture pour la nutrition. A cet effet, une analyse genre vient d'être réalisée dans les 52 communes rurales d'intervention et qui sont réparties dans huit régions du Sénégal (Saint Louis, Matam, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Fatick, Kaolack et Kaffrine).

Il ressort des résultats de l'étude que les femmes ont très peu accès aux intrants de production (terres, eau pour irrigation, formation et apprentissage, équipements et technologies). Ceci a pour conséquences le blocage vers leur autonomisation. Leur pouvoir de décision face à des problèmes cruciaux comme la santé, l'alimentation et leur implication dans les instances locales de gouvernance est faible bien qu'une participation soit effective. Ceci est dû à la pesanteur des normes sociales qui dicte des rapports de genre inégaux. Des répercussions sont visibles au niveau de la division sexuelle du travail aussi bien au niveau du ménage que de la communauté ; les femmes sont toujours destinées à des travaux subalternes sans pouvoir de décision.

Cependant, elles aimeraient bien participer à ces prises de décision notamment concernant la santé de leurs enfants, le sevrage et leur alimentation complémentaire lorsqu'elles sont enceintes ou allaitantes.

Les résultats de l'étude montrent une bonne disponibilité des technologies de l'information et de la communication ; en effet, jusque dans les coins reculés, les femmes ont des téléphones portables que certaines utilisent pour envoyer ou recevoir des SMS ou des messages vocaux.

La radio est de loin le canal le plus utilisé pour recevoir des informations sur la santé, l'hygiène et la nutrition ; les moments d'écoute sont surtout le matin ou l'après-midi. La télévision constitue le second canal utilisé le soir ou la nuit ; viennent ensuite les personnels de santé et les causeries de quartier.

En vue d'assurer au projet Kawolor un succès dans l'atteinte des objectifs, des recommandations sont formulées.

## **A l'attention de Hellen Keller International et des PTF**

- 1) Contribuer à la facilitation de l'accès des femmes à la terre et à l'eau de production, aux formations et apprentissage, aux équipements et technologies.

*Modalités pratiques de mise en œuvre :*

- *réadapter les normes sociales à propos de l'héritage et de l'accès à la terre et à l'eau de production ;*
- *favoriser les femmes lors des formations et apprentissages organisés au profit des populations rurales.*

- 2) Etablir des partenariats avec les organisations locales qui s'activent pour l'autonomisation des femmes ou l'engagement des hommes dans les questions de genre.

*Modalités pratiques de mise en œuvre :*

- *Identifier dans la zone d'intervention les ONG qui s'activent dans l'autonomisation des femmes ou l'engagement des hommes dans les questions de genre, créer un partenariat avec elles et procéder à un test d'implantation avant de passer à l'échelle ;*
- *doter ces structures d'outils administratifs et juridiques, de gestion et de suivi des activités.*

- 3) Contribuer à la mise en place d'un plan de communication adapté aux besoins des population pour faire passer les informations sur la santé, l'hygiène, la nutrition et les violences faites aux femmes.

*Modalités pratiques de mise en œuvre :*

- *Utiliser les résultats de l'enquête pour identifier dans chaque zone le canal de communication préféré et le moment le plus utilisé pour écouter les informations pour développer un plan com pertinent avec les acteurs locaux ;*
- *Faire contribuer des agents de santé et des relais communautaires qui sont bien écoutés dans la zone ;*
- *Développer des campagnes de mobilisation pour sensibiliser les hommes et les leaders communautaires sur les violences basées sur le genre.*

- 4) Développer des stratégies de financement des activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes pour favoriser leur autonomie financière.

*Modalités pratiques de mise en œuvre :*

- *Appuyer les femmes dans l'utilisation des résultats de la recherche appliquée pour la transformation et la valorisation de leurs produits agricoles ;*

- *Identifier dans la zone d'intervention ou les zones avoisinantes, les ONG qui s'activent dans le renforcement de la résilience à la sécurité alimentaire, créer un partenariat avec elles et procéder à un test d'implantation avant de passer à l'échelle.*

5) Appuyer les associations de femmes pour l'élaboration de plans d'action, le suivi des activités planifiées et leur évaluation.

*Modalités pratiques de mise en œuvre :*

- *Identifier les ONG ou Associations Intermédiaires implantées dans la zone, qui s'activent dans l'accompagnement et la formation des groupements féminins, créer un partenariat avec elles et procéder à un test d'implantation avant de passer à l'échelle ;*
- *Assurer la formation des femmes en alphabétisation fonctionnelle, initiation administrative et comptable, l'élaboration et le partage de leurs rapports d'activité.*

## **A l'attention des populations**

- 1) Sensibiliser les populations sur la santé, la nutrition, l'hygiène et les violences faites aux femmes pour un changement de comportement.
- 2) Favoriser la production et la consommation d'aliments sains, diversifiés et nutritifs par les femmes et les enfants.
- 3) Sensibiliser les maris, les parents et les beaux parents pour accorder une meilleure écoute aux femmes et aux jeunes dans le cadre de l'utilisation des ressources du ménage et de la communauté.
- 4) Sensibiliser l'ensemble des acteurs en vue d'une révision de la division traditionnelle du travail basée sur le sexe pour permettre aux femmes de dégager du temps pour mieux se reposer et prendre soin d'elles-mêmes.

*Modalités pratiques de mise en œuvre :*

- *Utiliser les résultats de l'enquête pour identifier dans chaque zone le canal de communication préféré et le moment le plus utilisé pour écouter les informations pour développer un plan com pertinent avec les acteurs locaux ;*
- *Faire contribuer des agents de santé et des relais communautaires qui sont bien écoutés dans la zone ;*
- *Développer des campagnes de mobilisation pour sensibiliser les hommes et les leaders communautaires sur les violences basées sur le genre.*